

1935-1940 : Les services spéciaux face à la montée des périls

Category: 1935-1940,2ème Guerre Mondiale (1939-1945),Colonel Paul Paillole,Comment fonctionne un service de contre-espionnage ?,Comment fonctionne un SR (service de renseignement) ?,Comment les Services Spéciaux français étaient-ils organisés ?,Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Général Guy Schlessler,Général Louis Rivet,Livres et publications,Renseignement,Services allemands,Services français,SR Guerre (Kleber)
4 octobre 2023



Photo : général Louis Rivet, chef du contre-espionnage et des services de renseignement (1936-1944)

1er extrait de la série : "Retour sur les heurs et malheurs du service de renseignement de l'armée avant et pendant la Deuxième Guerre mondiale"

Au milieu des années 1930, le Service de Renseignement (SR) existe depuis un peu plus de soixante ans(1). Créé sur une base minimale et doté de moyens dérisoires(2) au lendemain de la guerre de 1870(3), il s'est étoffé au fil du temps. D'une part à la faveur de la première Guerre Mondiale. D'autre part à la suite des recommandations contenues dans les rapports présentés en 1932 et 1933 par le **colonel Laine**y(4), lequel avait plaidé, à juste raison, pour un renforcement du réseau des postes déployés aux frontières (ce qui débouchera, entre autres, sur la création du Bureau d'Études du Nord-Est à Lille) et pour un effort plus marqué dans le domaine des moyens techniques.

Au moment où le **colonel Rivet** en prend le commandement au mois de juin 1936 (c'est-à-dire à peine trois mois après le choc majeur qu'a été l'occupation de la Rhénanie), le SR/SCR peut être caractérisé sur les bases suivantes :

1. C'est une institution de caractère militaire et, plus précisément, une composante de l'État-Major, chargée tout à la fois de collecter un maximum de renseignements à l'étranger(5) et de contrecarrer les entreprises d'espionnage, quelle qu'en soit la nature et d'où qu'elles viennent. Ce qui apparaît a priori comme une évidence n'en mérite pas moins d'être précisé. D'une part parce que le SR/SCR n'est qu'un des acteurs du renseignement (qu'il partage avec le SR/Marine et, à partir de 1938, avec le SR Intercolonial) et du contre-espionnage (l'ensemble des procédures étant diligentées et gérées par la Surveillance du Territoire). Ensuite parce qu'il ne rapporte qu'à la hiérarchie militaire (soit directement, soit par le biais du 2e Bureau) et n'est que rarement en contact avec l'échelon politique, sauf à ce que l'échelon politique le sollicite directement(6).
2. C'est une institution dont les moyens sont comptés, pour ne pas dire contraints, qu'il s'agisse de ses moyens en personnel(7), de ses moyens financiers(8) ou de ses moyens techniques(9). Comme c'est souvent le cas dans l'institution militaire, a fortiori dans le milieu du renseignement, les cadres sont recrutés par cooptation(10). Il n'est pas rare qu'ils y fassent l'essentiel de leur carrière(11) ou qu'ils y reviennent après y avoir servi(12).
3. C'est une institution dont l'image et la réputation ont été durablement et profondément ternies par l'**affaire Dreyfus**, et ce à double titre. D'abord dans l'opinion publique, comme on le constatera lorsqu'une campagne de Presse sera lancée après l'arrestation de l'intendant Frogé, convaincu d'espionnage et condamné en 1935 à cinq ans de prison, c'est-à-dire au maximum de la peine applicable à l'époque(13). Ensuite, ce qui est plus surprenant, au moins a priori, dans l'institution militaire elle-même, car le fait de passer ou d'être passé par le SR/SCR n'est considéré ni comme valorisant, ni comme « porteur » dans une carrière d'officier. Le fait qu'aucun de ceux qui l'ont commandé n'ait dépassé le grade de colonel (à l'exception de Louis Rivet qui n'a accédé au grade d'officier général que lors de son départ en retraite et à la demande insistante de Jacques Soustelle) n'est pas le fait du hasard.
4. Loin de vivre en vase clos et d'être un « électron libre » dans le système administratif, le SR/SCR doit, par la force des choses, travailler et « cohabiter » avec un certain nombre de partenaires autres que l'État-Major(14) et les services du ministère de la Guerre. Pour autant que les archives permettent d'en juger, les rapports avec les services du ministère de l'Intérieur (Direction Générale de la Sûreté Nationale, Surveillance du Territoire, 5e Section des Renseignements Généraux de la Préfecture de Police) et avec ceux du ministère de la Justice, où le SR/SCR dispose d'un correspondant privilégié et d'un relais efficace en la personne d'**Henry Corvisy**(15), peuvent être qualifiés d'apaisés, à défaut d'être pleinement harmonieux (notamment parce que la compétence des juridictions civiles à traiter les affaires d'espionnage est considérée comme approximative et les peines qu'elles prononcent comme insuffisantes par construction).

À l'inverse, les rapports avec les services du ministère des Affaires étrangères ont été le plus souvent conflictuels, pour ne pas dire tendus. D'une part parce qu'ils se sont opposés autant qu'ils l'ont pu à la nomination d'agents opérant sous couverture diplomatique, y compris dans des cas où elle était pleinement justifiée(16). D'autre part parce que, comme une bonne partie de l'administration et de la classe politique, ils n'ont compris que partiellement et tardivement ce qu'impliquait la lutte contre les entreprises de l'Axe, que ce soit sur le terrain de l'espionnage ou sur celui de la propagande(17). Ils persisteront à s'opposer jusqu'au mois de juin 1939 à l'expulsion d'**Otto Abetz**, organisateur et plaque tournante de la propagande du Reich en France(18). Après la déclaration de guerre, ils s'opposeront également à la fermeture des consulats italiens dans la zone des Armées alors qu'ils étaient communément utilisés par l'Abwehr pour collecter un maximum de renseignements d'ordre militaire, motif pris de ce qu'il ne faut ni « jeter Mussolini dans les bras d'Hitler » (dans un contexte où le Pacte d'Acier avait été signé au mois de mai 1939), ni le pousser à déclarer la guerre à la France » (ce qu'il fera, en tout état de cause, au début du mois de juin 1940). « Le SR dut combattre deux adversaires principaux : le contre-espionnage allemand et le ministère des Affaires étrangères. Des deux, ce fut le second qui entrava le plus efficacement notre action », écrira après la signature de l'armistice le commandant Navarre (qui avait passé les années 1937 à 1940 à la section « Allemagne » du SR)(19).

Si surprenant que cela puisse paraître aujourd'hui, il n'y a pas de branche « Action » au SR/SCR, à l'inverse de ce qu'on observe à l'époque en Grande-Bretagne par exemple(20). La section MG (pour Matériel de Guerre) du 5e Bureau (qui regroupe depuis la déclaration de guerre le 2e Bureau et le SR/SCR) ne commencera à s'intéresser au sabotage que dans les derniers mois de l'année 1939(21). Aucune des opérations envisagées en liaison plus ou moins étroite avec l'allié britannique (l'obstruction du Danube notamment) ne débouchera sur quoi que ce soit. Il faudra attendre les premiers mois de l'année 1943 pour que le commandant Lejeune soit chargé de jeter les bases d'un service « Action » à la DSR-SM(22), mission dont l'objet même devint caduc après la création de la DGSS(23) à la fin du mois de novembre 1943 et, plus encore, après la fusion effective du BCRA et de la DSR-SM à la fin du mois d'avril 1944.

2) Les caractéristiques du SR/SCR et celles de son environnement institutionnel étant posées, reste à savoir si, dans quelle mesure et comment il s'est acquitté de ses missions tout au long des années 1930. Schématiquement parlant, elles sont au nombre de trois :

- **La connaissance, l'analyse et le suivi** du ou des dispositifs mis en place par le ou les pays considérés comme des « adversaires potentiels », l'Allemagne et l'Italie en tout premier lieu.
- **La lutte contre l'espionnage**, quelles qu'en soient la nature et l'origine.
- **L'identification, le signalement, le suivi et la surveillance** de ceux qui sont susceptibles d'être considérés comme « suspects au point de vue national » (suivant la terminologie communément utilisée à l'époque).

2.1) S'agissant de la connaissance, de l'analyse et du suivi actualisé des dispositifs mis en place par les pays considérés comme des « adversaires potentiels » (Allemagne, Italie), le dépouillement des archives(24) ne laisse que peu de place au doute et ne permet pas ou quasiment pas d'instruire le procès du SR/SCR. D'abord parce que les documents disponibles montrent qu'il a compris et analysé, dès avant l'accession d'Hitler au pouvoir, l'objectif

poursuivi par l'Allemagne à la fois sur le plan politique et sur le plan militaire, c'est-à-dire vider le Traité de Versailles de sa substance(25).

Ensuite parce qu'il a rapidement mis à jour et à peu près parfaitement suivi les efforts déployés par l'Allemagne dans la première moitié des années 1930 pour contourner les clauses militaires du Traité de Versailles et pour renforcer aussi discrètement que possible à la fois les effectifs et l'équipement de la Reichswehr(26). Enfin parce que les sources de tous ordres dont le SR/SCR disposait, y compris et surtout en Allemagne(27), lui ont permis d'informer le commandement et l'échelon politique de la décision prise par Hitler de rétablir le service militaire obligatoire au mois de mars 1935, d'occuper la zone démilitarisée de la Rhénanie au mois de mars 1936, de sceller la mort de la Tchécoslovaquie en tant qu'État indépendant au mois de septembre 1938, d'occuper la Bohême-Moravie au mois de mars 1939 et d'envahir la Pologne au mois de septembre 1939.

Les sources disponibles ne permettent manifestement pas de reprocher au SR/SCR de n'avoir pas transmis en temps et heure au commandement et à l'échelon politique les informations nécessaires pour apprécier à la fois les intentions d'Hitler et les conséquences qu'elles étaient susceptibles d'avoir dans l'hypothèse où il déciderait de les mettre à exécution, ce qui, à lire les notes rédigées à l'époque, était présenté comme plus que probable. La question qui reste posée est de savoir pourquoi l'un et l'autre ont fait le choix soit de minimiser, soit de mettre en doute, soit d'ignorer purement et simplement les informations et les analyses dont ils disposaient pour en venir in fine à ne pas les exploiter. Est-ce parce qu'ils ne le jugeaient pas nécessaire (ce qui semble être le cas au mois de mars 1935 et, plus encore, au mois de mars 1936) ou parce qu'ils estimaient ne pas ou ne plus en avoir les moyens, militaires notamment (ce qui est le sentiment dominant avant les accords de Munich) ?

S'agissant de la connaissance, de l'analyse et du suivi régulier du dispositif déployé par l'Allemagne face à la France, l'appréciation qu'il est possible d'en faire, a posteriori et sur la base des archives disponibles, permet de les considérer à tout le moins comme « globalement positives ». On constate, y compris en fin de période, un écart entre les données produites par le SR/ SCR et la réalité telle qu'on la connaît aujourd'hui(28). Ce n'est pas surprenant. D'abord parce que l'exercice ne relève évidemment pas de la science exacte. Ensuite parce que l'accès à l'information était « verrouillé » dans l'Allemagne de l'époque, a fortiori quand elle portait sur un sujet plus que « sensible », ce qui contraignait ceux qui travaillaient sur le potentiel militaire du Reich soit à des approximations, soit à des extrapolations. Enfin parce que, si relative que puisse paraître la précision et/ou la fiabilité des données produites sur tel ou tel point à un moment donné du temps, il reste que le SR/SCR a correctement appréhendé et actualisé à intervalle régulier le dispositif déployé par l'Allemagne bien avant la déclaration de guerre(29) et que le rapport des forces dans le domaine aérien n'a cessé de pencher de plus en plus nettement en faveur du Reich au fil des années, que ce soit quantitativement ou qualitativement(30).

Loin d'être limité à l'ordre de bataille allemand, le SR/SCR a évidemment fait le même travail sur le dispositif italien, notamment à partir de la seconde moitié de l'année 1938. Il a été, pour l'essentiel, le fait du poste de Marseille(31) et de ses annexes, celles de Nice, de Chambéry et d'Annemasse en tout premier lieu.

La lutte contre l'espionnage a été une des missions essentielles du SR/SCR dans la seconde moitié des années 1930. Elle a pris une importance croissante au fil des années. D'une part parce que la perception de la menace que représentent les ingérences étrangères, celles de l'Allemagne et de l'Italie en tout premier lieu, est beaucoup plus aiguë en fin de période qu'en début de période. D'autre part parce que les instruments utilisés et les moyens déployés pour lutter contre l'espionnage ont sensiblement évolué sur la période considérée.

Les textes permettant de réprimer l'espionnage ont changé du tout au tout. À la loi du 18 avril 1886, qui était communément considérée comme inopérante(32) et dont l'application avait été de jure suspendue pendant la Première Guerre mondiale(33), va succéder, non sans mal(34), la loi du 26 janvier 1934. Même si elle comble à tout le moins une partie des lacunes dont souffrait la loi du 18 avril 1886, elle ne règle qu'une partie des problèmes posés. D'une part parce que l'espionnage reste considéré comme un délit (au lieu d'être considéré comme un crime, comme il l'est en Allemagne). D'autre part parce que la peine applicable en matière d'espionnage est limitée à cinq ans de prison alors même que l'espionnage est passible de la peine de mort en Allemagne(35). Il n'en reste pas moins que le nombre des prévenus soupçonnés d'espionnage augmente fortement, passant de 18 par an en moyenne entre 1930 et 1933 à 95 en 1934 et 141 en 1935(36).

D'abord parce que le décret-loi du 30 octobre 1935 va donner compétence aux tribunaux militaires pour statuer à tout le moins sur une partie des dossiers d'espionnage et leur donner la faculté de prononcer des peines supérieures à cinq ans de prison. Ensuite parce que le décret-loi du 17 juin 1938 étend la compétence des tribunaux militaires à l'ensemble des dossiers d'espionnage et fait de l'espionnage un crime de droit commun, justiciable des travaux forcés et de la peine de mort. Enfin parce que le décret-loi du 29 juillet 1939 va définir et détailler les actes considérés comme relevant de l'espionnage, tous étant passibles de la peine de mort, que ce soit en temps de guerre (ce qui avait été le cas entre 1914 et 1918) ou en temps de paix(37).

Dans le même temps, les moyens consacrés à la lutte contre l'espionnage vont être à la fois « professionnalisés » et renforcés. C'est moins, voire beaucoup moins, vrai pour la SCR(38) que pour l'instance chargée de diligenter les enquêtes et les procédures, c'est à dire la Sûreté Nationale. Alors que la lutte contre l'espionnage n'était qu'une des missions confiées à 136 « commissaires spéciaux » de la Sûreté, les choses changent du tout au tout au milieu des années 1930.

D'abord parce que le ministère de l'Intérieur va créer au mois d'avril 1934 un service spécialisé dans la lutte contre l'espionnage(39), n'ayant pas de comptes à rendre au corps préfectoral et rattaché au Contrôle Général de la Surveillance du Territoire(40). Ensuite parce que l'organisation même de la Surveillance du Territoire est progressivement rationalisée, notamment par rapport à celle des Armées(41). Enfin parce que ses effectifs vont sensiblement augmenter, passant d'une trentaine de fonctionnaires au milieu des années 1930 à une centaine de fonctionnaires à la veille de la déclaration de guerre(42).

2.2.3) La perception croissante de l'ampleur prise ou susceptible de l'être par les ingérences de l'Axe, le durcissement de l'arsenal répressif et le renforcement marqué des moyens dévolus à la Surveillance du Territoire(43) vont rapidement produire des résultats. D'une part parce

que les peines prononcées à partir de 1936, pour une bonne part par les tribunaux militaires, sont sensiblement plus lourdes qu'elles ne l'étaient dans la première moitié des années 1930(44). D'autre part parce que le nombre des arrestations augmente dans des proportions significatives(45). D'après le décompte opéré par la SCR sur la base des comptes-rendus qui lui sont adressés au jour le jour, leur nombre serait passé de 45 en 1935 à 97 en 1936, 153 en 1937, 274 en 1938 et 494 sur les huit premiers mois de l'année 1939. Il va « exploser » après l'ouverture des hostilités et la déclaration de l'état de siège, lequel a - entre autres - pour conséquence de transférer les pouvoirs de police à l'autorité militaire. On compte 221 arrestations pendant les quatre derniers mois de l'année 1939(46) et 1251 sur l'ensemble de l'année 1940, la plupart d'entre elles intervenant avant la signature de l'armistice.

Si spectaculaires qu'ils puissent paraître, les chiffres précités et, plus encore, l'évolution dont ils témoignent méritent d'être nuancés. D'abord parce que toutes les arrestations ne débouchent ni sur un ordre d'informer, ni sur une condamnation, une partie d'entre elles se soldant soit par un acquittement, soit par un non-lieu. Ensuite parce qu'une fraction non négligeable de ceux qui sont arrêtés pour espionnage à partir de l'été 1939 ne seront jamais jugés, beaucoup profitant de l'exode pour s'évader. Enfin parce qu'une partie de ceux qui ont été jugés, condamnés pour espionnage et incarcérés seront libérés juste avant ou juste après l'armistice par l'occupant ou sous la pression de l'occupant(47).

L'identification, le signalement et, le cas échéant, la surveillance ou le suivi de ceux qui sont, à tort ou à raison, soupçonnés d'être « suspects au point de vue national » constituent le quotidien du SR/SCR et de ses postes en région. Les renseignements et les demandes d'enquête(48) qui les concernent représentent une fraction plus que significative des courriers et, d'une façon générale, des dossiers contenus dans les cartons de la série 7 NN(49).

On peut les caractériser comme suit :

2.3.1) Ils couvrent **un spectre très large de personnes physiques et morales**, qu'elles soient de nationalité française ou, ce qui est fréquent, de nationalité étrangère. La qualité des renseignements qu'ils contiennent est pour le moins inégale. Elle peut être considérée comme bonne, voire plus, notamment quand les renseignements donnés sont de première main et quand ils proviennent d'interceptions « techniques »(50) ou, à l'inverse, « approximative », voire à ce point faible qu'on peut les assimiler à des ragots. Une partie non négligeable des enquêtes demandées par le SR/SCR montre que les renseignements invoqués pour justifier la saisine des services de police sont soit empreints de malveillance, soit à peu près dénués de tout fondement(51).

2.3.2) Ils montrent que le SR/SCR a une conception pour le moins « extensive » de sa mission. Loin de se borner à identifier et surveiller les individus, les associations et les mouvements susceptibles de porter préjudice soit à la sûreté extérieure de l'État, soit à l'intérêt supérieur de la Défense Nationale, a fortiori quand ils sont originaires des puissances de l'Axe(52) ou quand ils en sont proches à un titre ou à un autre(53), le SR/SCR travaille, pour ainsi dire, « tous azimuts », surveillant tout à la fois les mouvements autonomistes, en particulier en Alsace(54), les mouvements qui militent soit contre le statu quo, soit pour l'accession à l'indépendance en AFN(55) et, d'une façon plus générale, tous ceux dont le « profil », les convictions et l'activité sont considérés comme une menace, au moins potentielle. On y trouve

pêle-mêle des cercles et des personnalités classées soit à l'extrême gauche, soit à l'extrême droite, les premiers étant soumis à surveillance car considérés comme proches de l'URSS ou de la mouvance « radicale de la République espagnole et les seconds l'étant car considérés comme proches de l'Allemagne et/ou de l'Italie. Font, indifféremment et entre autres, l'objet d'une attention, pour ne pas dire d'une vigilance, particulière le PCF et ses dirigeants les plus en vue(56), **Marceau Pivert**, leader de la tendance « Gauche Révolutionnaire » de la SFIO et jugé proche du POUM(57), **Marcel Bucard** (fondateur et principal dirigeant du « Mouvement Franciste »), **François Coty** (fondateur en 1933 de « Solidarité Française ») ou **Eugène Deloncle**, fondateur de l'OSARN, plus connue sous le nom de CSAR(58). Sans revenir sur les responsabilités qui reviennent au SR/SCR dans la gestion du Carnet B(59), le contrôle des établissements travaillant ou susceptibles de travailler pour le compte de la Défense Nationale(60) ou la surveillance de la main-d'œuvre étrangère, notamment celle qui est employée sur les chantiers de la ligne Maginot(61) ou dans les familles d'officiers, en particulier quand elles vivent à l'étranger, les sources disponibles montrent que le champ d'action du SR/SCR est ou devient tel au fil du temps qu'il finit par déborder le terrain technique pour prendre un caractère beaucoup plus large, pour ne pas dire un caractère « global »(62).

Si constants et réels qu'ils aient pu être(63), la vigilance et le suivi mis en place, à plus ou moins juste titre suivant les cas, par le SR/SCR n'en ont pas moins rencontré une limite importante, au demeurant ressentie et reconnue par ses chefs, le **général Schlessier** notamment(64). Elle porte sur les problèmes rencontrés pour contrecarrer la propagande du Reich et l'influence qu'elle pouvait avoir sur toute une partie de la société française, en particulier par le biais de la Presse, un certain nombre de titres étant d'autant plus enclins à la complaisance (pour ne pas dire plus) qu'ils étaient, directement ou indirectement, soutenus, financièrement parlant, soit par l'ambassade d'Allemagne à Paris, soit par Berlin. Rien n'avait préparé les cadres du SR/SCR (qui s'interdisaient, sauf exception, toute forme de contact avec la Presse) à combattre ce qu'on appellerait aujourd'hui une « diplomatie d'influence » et, plus encore, à en prévenir les effets. Ils ont manifestement eu le sentiment d'être confrontés à un phénomène qu'ils ne connaissaient pas ou peu et qu'ils n'avaient pas les moyens de maîtriser si peu que ce soit. Le fait qu'ils se soient de plus en plus intéressés à la Presse, à son financement et aux rapports qu'un certain nombre de journalistes entretenaient avec les puissances de l'Axe, l'Allemagne en tout premier lieu, à partir de la seconde moitié des années 1930 n'est pas le fait du hasard et doit être interprété comme un signe des temps. Il faudra attendre les mois précédant la déclaration de guerre pour qu'ils commencent à récolter les fruits de leur travail et à enregistrer des succès tangibles sur ce terrain, comme l'attestent l'expulsion d'**Otto Abetz** (obtenue, non sans mal, à la fin du mois de juin 1939 sur arbitrage d'Édouard Daladier), l'arrestation pour espionnage d'**Heinrich Baron**, journaliste accrédité à Paris et, plus encore, les poursuites engagées au mois de juillet 1939 contre **Aloïs Aubin**, journaliste au Temps, et Julien Poirier, journaliste au Figaro, qui opéraient l'un et l'autre, moyennant rétribution, pour le compte d'un réseau constitué et dirigé par la **baronne von Einem**(65).

Au début de l'année 1940, le SR/SCR peut légitimement avoir le sentiment du devoir accompli, que ce soit dans le domaine de l'acquisition du renseignement ou dans celui du contre-espionnage. Il a aussi, davantage encore peut-être, le sentiment d'être ou d'avoir été « une voix qui crie dans le désert », les informations et les analyses qu'il n'a cessé d'adresser au commandement et, dans une moindre mesure, à l'échelon politique ayant été, à tout le moins

jusqu'aux derniers mois de l'année 1938, largement ignorées, **Édouard Daladier** n'étant guère qu'une exception à cet égard. Ses chefs et l'essentiel de ses cadres, à commencer par ceux qui travaillent ou qui ont travaillé à la section « Allemagne » du SR et à celle de la SCR, en sont d'autant plus à la fois amers et inquiets qu'ils savent ce qu'est réellement le rapport des forces entre la France et l'Allemagne(66).

Dans le témoignage oral qu'il a laissé au Service Historique de la Défense(67), le **colonel Paillole** (qui était à la fin des années 1930 l'adjoint du lieutenant-colonel Schlessler à la SCR) rapporte une anecdote qui n'est pas sans rappeler ce qu'il avait vécu avant la guerre. Intervenant devant une partie des cadres de la DGSE dans le courant des années 1990, un de ses auditeurs l'interroge sur la conduite à tenir si et quand les informations et les analyses qu'il transmet ne sont prises en compte et exploitées ni par sa hiérarchie, ni par l'échelon politique, exactement comme ce fut le cas, au moins pour l'essentiel, tout au long des années 1930. Pris de court par la question qui lui est posée, il ne peut qu'avouer qu'il n'est pas en mesure d'y répondre. Comme l'a écrit en son temps **Marguerite Yourcenar**, « on a souvent tort d'avoir raison trop tôt ». La formule n'a rien perdu de sa pertinence. Elle reste d'actualité à bien des égards, y compris dans le domaine du renseignement.

Jacques de Lajugie

Administrateur de l'AASSDN

NOTES DE L'AUTEUR

- (1) La Section de Centralisation du Renseignement, chargée du contre-espionnage, ne sera créée qu'à la fin de l'année 1915. Elle sera confiée au commandant Ladoux (qui traitera, entre autres, le dossier Mata Hari).
- (2) En 1894 (i.e. au moment où éclate l'affaire Dreyfus), la « Section de Statistique et de Reconnaissance Militaire (devenue « Section de Statistique ») comprend en tout et pour tout cinq officiers et quatre auxiliaires.
- (3) Laquelle avait mis en lumière la carence à peu près totale de l'armée de Terre en matière de renseignement.
- (4) Le colonel Lainey avait commandé le SR/SCR entre 1924 et 1928. Il sera de ceux qui remarqueront le travail fourni par le lieutenant-colonel Rivet, à Varsovie notamment, et qui plaideront, le moment venu, en faveur de sa nomination à la tête du SR/SCR.
- (5) Renseignements dont le 2e Bureau a pour mission de faire une synthèse à destination du commandement.
- (6) Le colonel Rivet sera sollicité directement par Léon Blum et par Édouard Daladier. Le SR/SCR participera, par ailleurs, aux réunions interministérielles que Léon Blum demandera à Marx Dormoy d'organiser sur le renseignement à partir du mois de février 1937. Il n'en sortira malheureusement pas grand-chose.
- (7) On ne trouve dans les archives ni un document exhaustif, ni un document fiable sur les effectifs du SR/SCR. On peut évaluer à un peu plus de 120 (Paris et province) le nombre de ses cadres à la veille de la guerre. Une partie d'entre eux sont des civils (11 sur 81 à la SCR au début du mois de février 1940).
- (8) À titre d'exemple, le SR/SCR ne disposait que d'un véhicule de service et d'un poste E/R en 1938.
- (9) Le budget du SR/SCR ne dépassait pas 15 MF (soit l'équivalent de 8 M€ 2022)

en 1939. Ce chiffre n'en est pas moins trompeur car il ne comprend ni les dépenses de personnel (qui sont imputées sur le budget du ministère de la Guerre), ni les fonds secrets, ni les prélèvements susceptibles d'être effectués sur la « cagnotte » du Service (dont le montant avait sensiblement augmenté pendant la Première Guerre mondiale).

(10) « Je ne recrute que des gens que je connais » dit le commandant Darbou au lieutenant Rigaud, candidat à un poste au Bureau d'Études du Nord-Est (BENE) à Lille. Dans ses « Carnets », le colonel Rivet note qu'un chef de corps vient le voir pour lui recommander un de ses officiers, le lieutenant d'Hoffelize (qui dirigera plus tard le poste TR 125 de Barcelone).

(11) Tel est le cas, entre autres, du colonel Paillole, du colonel Bonnefous, du lieutenant-colonel Doudot et du colonel Lafont (plus connu sous le pseudonyme de « Verneuil »).

(12) Tel est le cas, entre autres, du général Schlessler et, dans une moindre mesure, du général Rivet.

(13) Dans sa livraison en date du 20 juillet 1936, le « Cahier des Droits de l'Homme » consacre un article de deux pages à l'affaire Frogé. Il est intitulé : « Une machination du 2e Bureau contre Frogé ? ».

(14) Avec le 2e Bureau en tout premier lieu, étant précisé que les rapports entre le colonel Rivet et le colonel Gauché, chef du 2e Bureau entre 1935 et 1940, sont manifestement « fluides » sur la période considérée. Ils le seront également avec le successeur du colonel Gauché, le colonel Baril.

(15) Henry Corvisy sera nommé directeur des Affaires Criminelles et des Grâces au mois de décembre 1940. Il le restera jusqu'au mois de janvier 1944. Il recommandera quasiment toujours au Maréchal Pétain (qui suivra son avis) de rejeter les recours en grâce présentés par les justiciables condamnés à mort pour espionnage. Tel sera le cas, entre autres, dans l'affaire Devillers, agent de pénétration que l'Abwehr avait infiltré au cœur du mouvement « Combat ».

(16) Cf. le cas de Maurice Dejean qui « opérera », plusieurs années durant, au Service de Presse de l'ambassade de France à Berlin.

(17) C'est d'autant plus surprenant que les ambassadeurs qui se sont succédé à Berlin entre le début des années 1930 et la déclaration de guerre, André François Poncet et Robert Coulondre, avaient largement compris ce qu'il fallait penser à la fois d'Hitler et de la menace qu'il représentait.

(18) Notamment en faisant valoir qu'Otto Abetz était « francophile » et que son épouse était française (Otto Abetz avait épousé en 1932 l'assistante de Jean Luchaire).

(19) On trouve un propos comparable sous la plume du général Schlessler, chef de la SCR entre 1936 et 1940 (Bulletin de l'AASSDN n° 9 en date du mois de janvier 1956).

(20) Où le ministère de la Guerre a mis en place la Military Intelligence Research et le Secret Intelligence Service la section D, l'une et l'autre travaillant surtout sur les sabotages. Voir à ce sujet l'ouvrage publié en 2016 par Sébastien Albertelli Histoire du sabotage, pages 176 à 190).

(21) Placée sous l'autorité du commandant Brochu, la section MG comprend quatre officiers, dont le lieutenant Gilbert Turck (qui parviendra à s'embarquer pour l'Angleterre à la fin du mois de juin 1940 et qui sera parachuté en France au début du mois d'août 1941. Interpellé par la gendarmerie dès son atterrissage, il sera libéré après intervention du commandant Brochu et du colonel Rivet).

- (22) Dénomination du SR/SCR à Alger à partir de la fin de l'année 1942.
- (23) Direction Générale des Services Spéciaux. Elle fut confiée à Jacques Soustelle.
- (24) Notamment celles des séries 7 N (archives du 2e Bureau de l'EMA) et 7 NN (Fonds de Moscou). Voir également l'ouvrage publié en 1953 (en partie pour répondre aux Mémoires du général Gamelin) par le général Gauché, Le 2e Bureau au travail.
- (25) On le voit (entre autres) au travers des positions qu'il recommande au général Weygand, chef d'État-Major Général de l'Armée à l'époque, de prendre tout au long de la Conférence de Genève sur le désarmement entre 1932 et 1934.
- (26) C'est sur la base des archives du 2e Bureau que Georges Castellan écrira en 1954 un ouvrage intitulé Le réarmement clandestin du Reich 1930-1935.
- (27) La plus connue étant Hans Thilo Schmidt, à qui Paul Paillole et Frédéric Guelton ont consacré un ouvrage en 2011, Notre espion chez Hitler.
- (28) C'est moins le cas dans le domaine terrestre (aux problèmes de périmètre près) que dans le domaine aérien, peut-être parce que l'entourage de Goering, ministre de l'Aviation, avait pris le parti de transmettre à notre attaché de l'Air, le capitaine Stehlin, des chiffres qui « gonflaient » à la fois les capacités opérationnelles de la Luftwaffe et la capacité de production de l'industrie aéronautique en matière d'avions de combat, l'objectif étant de dissuader par avance les Autorités françaises de s'opposer si peu que ce soit aux entreprises du Reich. La manœuvre produisit manifestement l'effet recherché, comme le montrent les positions prises par le général Vuillemin, chef d'État-Major de l'armée de l'Air, à son retour d'une visite en Allemagne au mois d'août 1938, juste avant la crise qui devait déboucher sur les accords de Munich.
- (29) Voir à ce sujet l'article publié en 1949 dans la Revue Historique des Armées par Georges Castellan (« La Wehrmacht vue de France, septembre 1939 ») et l'article publié par le général de Cossé-Brissac en 1964 dans la Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale (« L'Armée allemande dans la campagne de France de 1940 »).
- (30) Notamment pour ce qui concerne l'aviation de bombardement et, dans une mesure un peu moindre, l'aviation de combat.
- (31) Dénommé Section d'Études Régionales, le poste de Marseille et ses annexes (celle de Nice notamment) ont été placés sous l'autorité du commandant Barbaro de 1936 à 1940. Il avait une connaissance précise et exhaustive du dispositif italien. Ses collaborateurs et ses collègues avaient coutume de dire que Mussolini l'appelait quand il voulait savoir où était déployé tel ou tel de ses régiments.
- (32) D'après les chiffres contenus dans le Compte Général de l'Administration de la Justice Criminelle (chiffres qui ne sont probablement pas exhaustifs), le nombre des prévenus poursuivis pour espionnage ne dépasse pas 72 entre 1930 et 1933. 12 sont acquittés et 60 condamnés, dont 43 à plus d'un an de prison. À noter que sur les 49 instructions ouvertes pour espionnage en 1933, 34 concernent l'Allemagne et 10 l'Italie.
- (33) 737 prévenus ont été condamnés pour espionnage entre 1914 et 1918. 169 ont été condamnés à mort et exécutés, dont 44 (soit 26 %) étaient de nationalité française.
- (34) La première mouture du projet de loi qui débouchera in fine sur la loi du 26 janvier 1934 a été déposée en 1922.
- (35) Convaincues d'espionnage au profit de la Pologne, Benita von Falkenhayn et Renate von Natzmer seront décapitées à la hache au mois de février 1935.
- (36) Quant aux condamnations, leur nombre passe en moyenne 15 par an (dont 11

à plus d'un an de prison) entre 1930 et 1933 à 85 (dont 35 à plus d'un an de prison) en 1934 et à 122 (dont 44 à plus d'un an de prison) en 1935.

(37) Le décret-loi du 29 juillet 1939 sera complété par deux décrets en date du 9 avril 1940. Le premier complétait les articles 75 et 76 du Code Pénal sur la trahison. Quant au second, il définissait les sanctions encourues par les fonctionnaires et agents publics qui se livrent à une propagande de nature à nuire à la Défense Nationale.

(38) Dont les moyens en personnel restent pour le moins limités. À titre d'exemple, la section « Allemagne » de la SCR ne comprend pas plus de quatre officiers et la section « Italie » pas plus de deux officiers à la fin des années 1930.

(39) Ses effectifs ont été progressivement portés de 1 à 10 commissaires et de 10 à 20 inspecteurs.

(40) Dirigé à partir de 1935 et jusqu'en 1942 par le Contrôleur Général André Castaing. Il sera arrêté et déporté par l'occupant en 1943.

(41) Outre le Service Central (situé à Paris), les effectifs de la Surveillance du Territoire sont répartis entre 11 circonscriptions régionales à partir du mois de juin 1934 et entre six régions à partir du mois de décembre 1935.

(42) Une bonne partie des commissaires de la Surveillance du Territoire ont une relation ancienne et « fluide » avec la SCR. Ils la maintiendront, dans un contexte pour le moins compliqué, sous l'Occupation, souvent à leurs risques et périls, comme ce fut le cas du commissaire Triffe (qui arrêtera Henri Devillers au mois de janvier 1942), du commissaire Hacq (qui sera révoqué au mois d'octobre 1943, arrêté par l'occupant au mois de novembre 1943 après avoir rejoint le réseau Ajax et déporté à Mauthausen), du commissaire Osvald (qui avait arrêté l'enseigne de vaisseau Aubert, lequel sera condamné à mort et exécuté, au mois de novembre 1938) ou, dans un registre différent, du commissaire Blémant (qui est en poste à Lille jusqu'à la déclaration de guerre, puis à Marseille jusqu'à l'invasion de la zone libre).

(43) Même si le Contrôleur Général Castaing et ses collaborateurs relèvent régulièrement qu'ils ne sont pas suffisants, notamment pour assurer l'ensemble des filatures nécessaires.

(44) Même si les officiers de la SCR critiquent régulièrement la faiblesse (supposée) des verdicts rendus par les tribunaux militaires et n'hésitent pas à mettre en cause le comportement du président du tribunal et/ou les réquisitions de l'avocat général.

(45) Cf. le carton 7 NN 2525. On trouve également des fiches manuscrites (sans indication de date ou d'origine) sur le sujet dans le Fonds Paillole (1 K 545).

(46) Sur les 221 personnes arrêtées au cours des quatre derniers mois de l'année 1939, 170 travaillaient pour l'Allemagne et 32 pour l'Italie.

(47) Pour autant, une partie au moins des peines de mort qui ont été prononcées pour espionnage depuis le début de l'année 1939 seront exécutées tout au long des six premiers mois de l'année 1940, y compris après l'armistice. Quatre exécutions auront lieu à Pessac le 22 juin 1940, une pour espionnage, une pour sabotage et deux pour complicité de sabotage. Le premier des quatre condamnés était Jean Amourelle, membre de la SFIO depuis 1934. Secrétaire sténographe au Sénat, il avait été chargé

de sténographe, sous la foi du serment, les débats secrets des Commissions de l'Armée de la Chambre des Députés et du Sénat. Il était en train d'en négocier la vente à l'Allemagne pour la somme de 400 000 francs quand il a été arrêté à la fin du mois d'avril 1940. Traduit devant le Tribunal Militaire de Paris, il fut condamné à mort le 29 mai 1940 et exécuté trois semaines après.

- (48) Elles sont, pour la plupart d'entre elles, adressées à la Direction Générale de la Sûreté Nationale ou à la 5e Section des Renseignements Généraux de la Préfecture de Police (dirigée par le commissaire Gianviti).
- (49) Comme c'est également le cas des cartons de la série 28 P 14 (qui regroupent les archives du BMA de la 9e Division Militaire entre le mois de septembre 1940 et le début du mois de novembre 1942).
- (50) Interceptions postales, téléphoniques ou télégraphiques.
- (51) Il arrive même que l'individu mis en cause ne puisse pas être identifié ou ne puisse pas être localisé.
- (52) Cf. les diplomates allemands et italiens (qu'ils soient basés à Paris ou en province), les dirigeants et les membres de la section française du NSDAP, la section française du Groupement National Socialiste des Femmes Allemandes (dont la présidente est Mme Karl Epting), le bureau de l'Agence des Chemins de Fer Allemands à Paris et les journalistes allemands (à commencer par Krug von Nidda, correspondant à Paris de la Deutsche Allgemeine Zeitung à partir de 1933 et qui sera le représentant du Reich à Vichy de 1941 à 1943).
- (53) D'où la surveillance exercée sur le Comité France-Allemagne (dont la liste des membres est soigneusement tenue à jour) et sur les personnalités considérées comme proches, voire trop proches, du Reich, telles que Fernand de Brinon, Jean Luchaire, Melchior de Polignac, Gabriel Jeantet (notamment à cause du rôle qu'il joue au sein de la Cagoule) ou Bertrand de Jouvenel (qui réalise une interview d'Hitler pour le compte de « Paris-Midi » au mois de février 1936, son épouse étant, par ailleurs, une des filles du général Duseigneur, président de l'Union des Comités d'Action Défensive et membre important de la Cagoule).
- (54) Sont notamment placés sous surveillance Hermann Bickler, Joseph Rossé, Jean-Pierre Mourer,, Robert Ernst et Paul Schall. Tous seront arrêtés et internés à Nancy le 31 octobre 1939. Ils seront libérés et remis à l'occupant à Chalon-sur-Saône le 17 juillet 1940.
- (55) Le Destour et le Néo-Destour en Tunisie ; l'Étoile Nord-Africaine et le Parti du Peuple Algérien en Algérie, l'un et l'autre ayant été fondés par Messali Hadj.
- (56) On trouve dans les archives le compte-rendu, probablement rédigé par un informateur infiltré à bon niveau, de plusieurs réunions internes du PCF, notamment celle du 2 décembre 1937 (7NN2557).
- (57) Parti Ouvrier d'Unification Marxiste, mouvement considéré (en partie à tort) comme étant d'obédience trotskyste. Il avait été fondé en 1935 par Andreu Nin et Joaquin Maurin.
- (58) Comité Secret d'Action Révolutionnaire. Sont également placés sous surveillance deux proches d'Eugène Deloncle, Jean Filiol (qui sera, non sans raison, soupçonné d'avoir activement participé à l'assassinat des frères Rosselli en 1937) et François Méténier (qui organisera l'attentat commis contre l'immeuble de la Confédération Générale du Patronat Français au mois de septembre 1937 et négociera avec le régime italien les livraisons d'armes à la Cagoule).
- (59) On comptait 2000 noms « actifs » dans le Carnet B au début du mois de septembre 1939.
- (60) Dès avant la déclaration de guerre, le compte rendu des visites effectuées dans les établissements travaillant pour la Défense Nationale contenait un paragraphe

consacré à la main- d'œuvre étrangère, à la présence et à l'audience des syndicats et au nombre (voire à l'identité) des salariés soupçonnés de « proximité » avec le PCF.

(61) Pour des raisons évidentes, la surveillance exercée (qui est souvent lacunaire, pour ne pas dire vaine, faute de moyens) vise par priorité la main-d'œuvre italienne et la main-d'œuvre allemande. Dans l'article qu'il a publié en 1956 sur « Le contre-espionnage entre 1936 et 1940 » dans le Bulletin de l'AASSDN (n° 9), le général Schlessler écrit (sans plus de précision) que la main-d'œuvre étrangère aurait représenté 45 % des effectifs employés sur les chantiers de fortifications et dans les établissements travaillant pour la Défense Nationale dans le département de la Meurthe-et-Moselle.

(62) Même s'il est partagé, au moins jusqu'à la déclaration de guerre avec les services de police et, dans une moindre mesure, avec le cabinet du ministre de la Guerre, lequel reprendra à son compte en 1938 les activités de la section PR (Propagande Révolutionnaire) qui avaient assez largement été réduites à la portion congrue. La section PR (dont la mission principale était de lutter contre toute forme de propagande révolutionnaire dans l'Armée) sera dirigée par le commandant Serre, puis par le capitaine Jacquot (qui avait travaillé sous les ordres du colonel Rivet en 1933 et qui témoignera en faveur d'Édouard Daladier au procès de Riom en 1942).

(63) Une partie des dossiers individuels qu'on trouve dans la série 7 NN courent sur 20 ans, voire plus.

(64) Chef de la SCR entre 1936 et 1940.

(65) Aloïs Aubin sera condamné à dix ans de prison et Jules Poirier mourra en prison d'un infarctus après avoir fait des aveux complets. Ils avaient été présentés à la baronne von Einem (que la SCR avait identifiée depuis longtemps) par Fernand de Brinon, à l'époque journaliste au Matin.

(66) Dans une note qu'il adresse au commandement le jour même de la déclaration de guerre, le colonel Gauché, chef du 2^e Bureau, conclut son propos en écrivant :
« Jamais, à aucune période de son Histoire, la France ne s'est engagée dans une guerre dans des conditions initiales aussi défavorables ».

(67) Fonds 3 K 15

[Nice, haut-lieu de la Résistance française](#)

Category: 1942-1945,2ème Guerre Mondiale (1939-1945),Europe de l'Ouest,Événements,Général François Mermet,Hommages et discours,Renseignement,Serment de Bon-Encontre,Services allemands,Services français
4 octobre 2023



Allocution du général d'armée aérienne (CR) François Mermet, Président l'Amicale des Anciens des Services Spéciaux de la Défense Nationale, l'AASSDN, et ancien Directeur Général de la Sécurité extérieure, aux monuments aux morts de Nice, le 5 octobre 2022. Ce fut l'occasion de rappeler le rôle de Nice pendant toute la Deuxième Guerre Mondiale pour son soutien actif à la Résistance. Nice qui est une des rares villes de France à s'être libérée sans l'aide de troupes étrangères grâce au soulèvement de sa population. Dans un [discours prononcé le 9 avril 1945](#), place Masséna à Nice, le général de Gaulle, président du gouvernement provisoire de la République française, évoquera la libération de Nice en ces termes : « *Nice, le 28 août 1944, par l'héroïque sacrifice de ses enfants, s'est libérée de l'occupant. (...) Nice libérée, Nice fière, Nice glorieuse !* ». [1] Nice, enfin, dont tant d'enfants se sont révélés des héros face à l'envahisseur. [NDLR]

<https://www.youtube.com/embed/BmTzv2wJxgE>

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Maire, représenté par Madame Marie-Christine Fix.

Marins du SNA *Casabianca*, Aviateurs de l'escadron de transport *Poitou* et du CPA10, unités prestigieuses de nos forces spéciales avec qui nous avons l'honneur d'être en parrainage,

Monsieur le Délégué militaire départemental,

Monsieur le commandant du Groupement de gendarmerie départementale des Alpes-

Maritimes,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis.

Notre Amicale se retrouve, une nouvelle fois, dans cette superbe ville de Nice où nos grands anciens, conduits par le Colonel Paul Paillole, avaient tenu congrès en 1975.

Une même soif de vérité et de reconnaissance nous anime dès lors qu'il s'agit de célébrer la mémoire de nos Services de renseignement et de contre-espionnage. Bien avant la Seconde Guerre Mondiale, ils avaient fait leur travail en dénonçant avec précision les menaces allemandes et italiennes qui planaient.

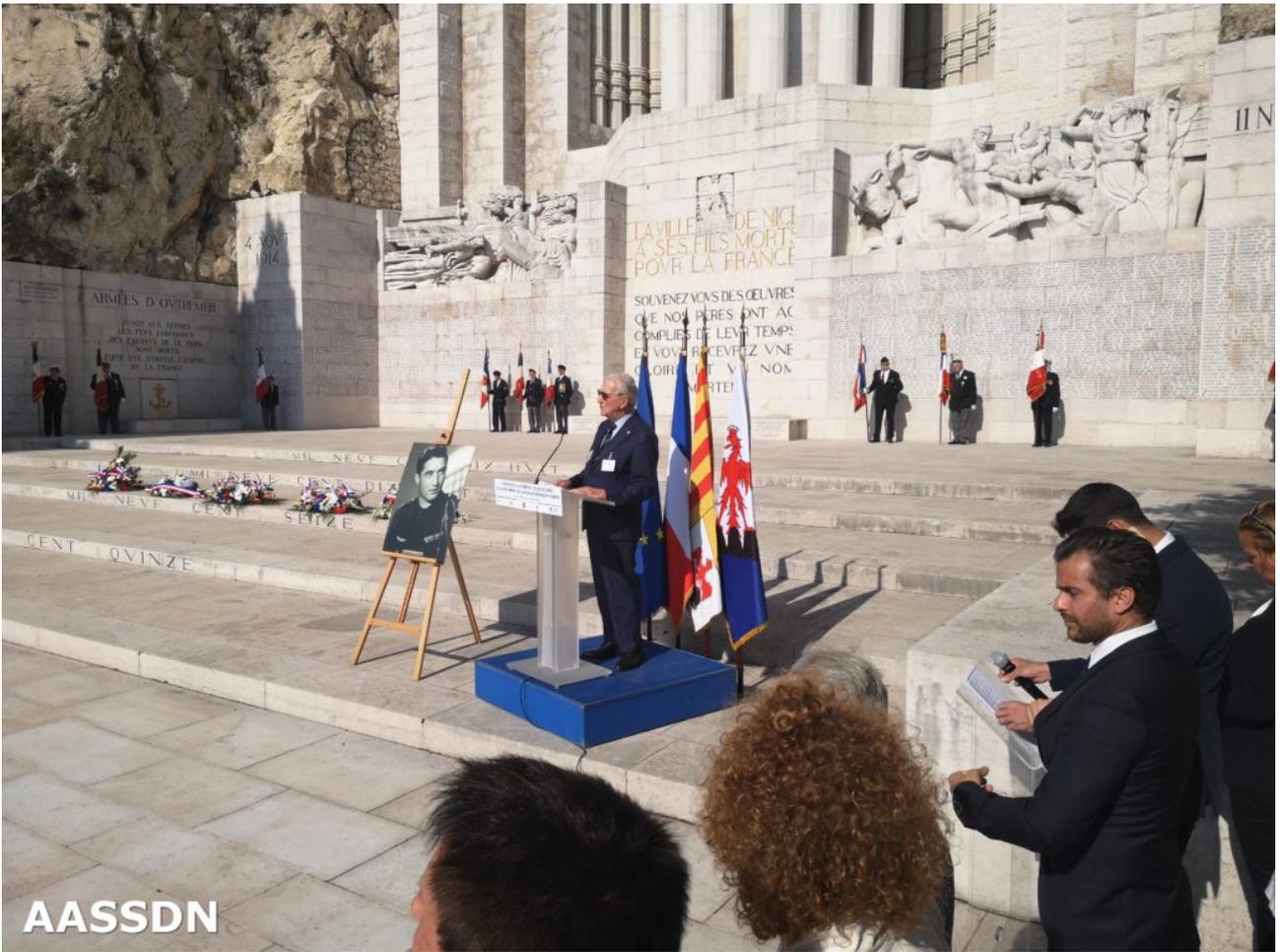
Ils n'ont — hélas — pas été écoutés. Ni par le pouvoir politique, ni par le Haut commandement militaire de l'époque.

Une semaine avant la foudroyante invasion allemande de l'été 1940, le colonel Rivet et le commandant Paillole, prévoyant la dissolution de leur service dans les clauses de l'armistice, ont préféré saborder leur service pour entrer en résistance en choisissant la clandestinité. Évacuant de Paris leurs personnels et leurs si précieuses archives, ils se sont regroupés à Bon-Encontre, près d'Agen, où ils feront le serment de continuer le combat jusqu'à la Libération du pays.

En 1954, dans le tome I de ses mémoires, le général de Gaulle écrit : « *Les premiers actes de résistance venaient des militaires, les services de renseignement continuaient d'appliquer dans l'ombre des mesures de contre-espionnage et par intervalle transmettaient aux anglais des informations* ».

Outre la fourniture de renseignements sur l'ordre de bataille et les infrastructures de l'armée allemande, ils permirent 1300 arrestations, 264 condamnations et 42 exécutions d'agents et de collaborateurs.

Après le débarquement des alliés au Maroc et en Algérie, les opérations de reconquête en Afrique du nord et en Méditerranée, furent réussies grâce aux actions des services du commandant Paillole : le Brigadier général Dudley Clarke, responsable britannique des opérations d'intoxication (*deception*) confiera : « *Il nous eut été impossible de mener à bien notre tâche sans l'aide experte et si généreuse de vos services* ».



AASSDN

Allocution du général d'armée aérienne (CR) François Mermet, Président de l'AASSDN à Nice



Les autorités au garde à vous pendant l'exécution de l'hymne national - Photo © Joël-François Dumont

Lors de notre Congrès à Bon-Encontre, en 2021, nous avons soulevé un coin du voile sur cet [épisode fondateur de la Résistance](#). De nouveau, le 30 mai dernier, lors de la commémoration du 150^{ème} anniversaire de la création de la Direction du Renseignement et de la Sécurité de la Défense, le nouveau ministre des Armées, M. Sébastien Lecornu, a évoqué ce Serment dans la cour d'honneur des Invalides en rendant un hommage solennel à l'action déterminante du général Rivet et des colonels Paillole, Sérot et Doudot.

Ce dernier, figure légendaire de notre contre-espionnage, infiltra et manipula, trois postes du service de renseignement de l'Abwehr sur le territoire allemand. Les Alliés lui attribuèrent, comme au commandant Paillole, leurs plus hautes distinctions : officier de la Legion of Merit américaine et chevalier de l'Ordre du British Empire.

C'est avec fierté que nous retrouvons à Nice cette flamme de la Résistance, dans cette ville où Jean Moulin organisa depuis sa galerie d'art la difficile mission dont l'avait chargée le général de Gaulle : rassembler et unir les différents mouvements de Résistance.

Qu'il me soit permis d'évoquer la mémoire de Niçois qui se sont rendus célèbres dans leur combat pour la libération de la France.

C'est un Niçois, le capitaine Gustave Bertrand, responsable de nos services à Berlin qui, en 1934, subtilisa aux Allemands les plans de la fameuse machine Enigma, dont le développement en coopération avec les services polonais, puis britanniques, permit dix ans plus tard, aux Britanniques de gagner la bataille d'Angleterre avant de donner aux Alliés une longueur d'avance pendant toute la guerre jusqu'à la victoire.

En 1940, c'est à Nice que Bertrand se réfugia avant d'exfiltrer son équipe vers Londres via l'Espagne. Nice était alors notre station de surveillance face à l'Italie. Nice devint, dès 1942, un poste important du réseau de contre-espionnage dit des « Travaux Ruraux », mis en place clandestinement dès la signature de l'armistice par le général Rivet et le commandant Paillole pour combattre les services secrets allemands et italiens.



Hommage au général Delfino pendant le passage de deux *Rafale* du Normandie-Niemen - Photo © JFD

C'est aussi à Nice que naquit le général d'armée aérienne Louis Delfino, pilote aux 16 victoires aériennes homologuées et dernier commandant du prestigieux régiment *Normandie-Niemen* engagé sur le front russe. La ville de Nice lui rend hommage tous les ans ainsi qu'aux 42 pilotes qui perdirent la vie au cours de cette épopée.

FFI AUX ARMES CITOYENS!!! FTP

Vive l'Insurrection Nationale inséparable de la Libération Nationale

***La libération du peuple sera l'œuvre
du peuple lui-même***

Fidèle à ce principe le Peuple Niçois s'est dressé contre l'envahisseur nazi. Depuis ce matin 6 heures l'insurrection nationale libératrice est déclenchée; les principaux édifices publics sont occupés !

Comme Paris, Marseille, Toulouse, Lyon et tant d'autres villes de France, NICE a voulu régler son sort elle-même.

A partir de ce moment, tous les Niçois et Niçoises doivent être mobilisés. Avec la plus grande discipline chacun doit se mettre au service de la **VAILLANTE ARMÉE DE LA RÉSISTANCE.**

Pas un homme, pas une femme ne doit être défaillant !
L'heure du combat final a sonné.

TOUS AUX ARMES !!!

Organisez tout de suite vos groupes de combat

Sortez toutes vos armes ! Attaquez partout l'ennemi en déroute, récupérez ses armes. Attaquez et abattez sans pitié la vermine de la Milice et P.P.F.

Arrêtez et mettez dans les mains de l'Armée de la Résistance les collaborateurs de tout poil !

Tous à l'action ! A l'action immédiate ! Comme en 89 et 92 tous aux armes ! En avant

VIVE LA FRANCE ! VIVE LES ALLIÉS ! VIVE LES F.F.I. VIVE LES F.T.P.F. !

LE COMITÉ MILITAIRE RÉGIONAL F.T.P.F.

En 1944, Nice est l'une des rares villes de France qui se libère par elle-même grâce à l'insurrection de sa population et aux mouvements de résistance peu de temps avant l'arrivée d'une division américaine.

Il y a quatre ans lors de notre Congrès à Annecy, nous avons célébré à la nécropole des Glières le sacrifice et le courage des Résistants et des maquisards, espagnols pour la plupart, encadrés par les chasseurs-alpins du 27^e BCA commandés par le colonel Jean Valette d'Osia.

Leur soulèvement permettra la libération de la Haute-Savoie, le seul département à s'être libéré du joug nazi.

Connaissant les liens historiques qui unissent le duché de Savoie et le comté de Nice, comment pour le savoyard que je suis, ne pas associer dans un même éloge la Résistance du département de la Haute Savoie et de la ville de Nice ?

Nice, hélas, est devenue une ville martyre depuis l'attentat terroriste de masse du 14 juillet 2016 : 86 morts, un demi-millier de blessés ! Nos pensées se tournent vers les familles endeuillées, vers toutes celles et ceux qui restent meurtris dans leur chair et leur cœur. À travers notre association, la communauté du renseignement salue leur dignité ; elle fait ici le serment de ne jamais oublier les victimes innocentes du carnage de la Baie des Anges.

Gageons que « la victorieuse » comme le rappelle l'origine grecque de Nice, « Nikaïa », saura surmonter l'épreuve et donner l'exemple de son courage à la Nation au moment où la guerre surgit à nouveau en Europe.



Bernard Gonzalez, préfet des Alpes-Maritimes, dépose une gerbe aux monuments aux morts de Nice - Photo © JFD

Que soient enfin remerciés, toutes celles et tous ceux qui nous ont accueillis avec bienveillance pour réussir ce congrès, au premier rang desquels Monsieur Bernard Gonzalez, préfet des Alpes maritimes et Monsieur Christian Estrosi, maire de cette belle ville de Nice, sans oublier bien sûr cet hommage de notre armée de l'Air et de l'Espace avec le passage d'une patrouille de *Rafale* du Normandie-Niemen.

Général François Mermet, Président de l'AASSDN

[1] La **libération de Nice** a lieu le 28 août 1944 à la suite d'une insurrection armée décidée par la Résistance. Les insurgés ne sont qu'une centaine au début de la journée du 28 août, mais l'ampleur qu'a pris le soulèvement en fin de journée pousse l'occupant allemand à évacuer la ville. Les Alliés ne sont pas au courant de l'insurrection et n'aident donc pas les insurgés. Côté niçois, 31 résistants seront tués et 280 seront blessés (Source : [La Bataille de Nice in Wikipedia](#)).

Bibliographie sur l'affaire Jean-Moulin

Category: Affaire Dreyfus,Affaire Jean-Moulin, Henri Frenay,Livres et publications
4 octobre 2023

(*parutions dans les années 1940*)

- **Souvenirs.** (Passy, Solar, Paris, 1947).
- **Peut-on dire la vérité sur la Résistance?** (Carte, Le Chêne, Paris, 1947).

(*parutions dans les années 1950*)

- **Plaidoyer pour René Hardy.** (M. Garçon, Fayard, Paris, 1950).
- **Missions secrètes en France.** (Passy, Plon, Paris, 1951).
- **Quatre dans l'ombre.** (E. Piquet-Wicks, Air du Temps, Paris, 1957).

(*parutions dans les années 1960*)

- **Jean Moulin l'unificateur.** (H. Michel, Hachette, Paris, 1960).
- **Lyon capitale 1940-1944.** (H. Amoretti, France-Empire, Paris, 1964).
- **Jean Moulin.** (L. Moulin, Presses de la Cité, Paris, 1969).

(*parutions dans les années 1970*)

- **Le temps des passions.** (F.L. Closon, Presses de la Cité, Paris, 1974).
- **J'étais la femme de Jean Moulin.** (M. Storck-Cerruty, Horvath, Roanne, 1976).
- **Histoire de la Résistance en France.** (H. Noguères, Laffont, Paris, 1976).

- **L'énigme Jean Moulin.** (H. Frenay, Laffont, Paris, 1977).
- **De Gaulle et le Conseil national de la Résistance.** (J. Debü-Bridel, France-Empire, Paris, 1978).
- **Les Neuf sages de la Résistance.** (D. de Bellescize, Plon, Paris, 1979).

(parutions dans les années 1980)

- **Jean Moulin, une vie.** (H. Calef, Plon, Paris, 1980).
- **Jean Moulin et le Conseil national de la Résistance.** (D. Cordier, CNRS, Paris, 1983).
- **Ils partirent dans l'ivresse.** (L. Aubrac, Seuil, Paris, 1984).
- **Derniers mots.** (R. Hardy, Fayard, Paris, 1984).
- **Procès d'après-guerre.** (J.-M. Théolleyre, La Découverte, Paris, 1985).
- **Jean Moulin, l'inconnu du Panthéon.** (D. Cordier, Lattès, Paris, 1989).

(parutions dans les années 1990)

- **L'affaire Jean Moulin. La contre-enquête.** (Ch. Benfredj, Albin Michel, Paris, 1990).
- **La mort d'un inconnu.** (B. Friang, Crémille, Genève, 1990).
- **Le grand recrutement.** (Th. Wolton, Grasset, Paris, 1993).
- **Le Trait empoisonné. Réflexions sur l'affaire Jean Moulin.** (P. Vidal-Naquet, La Découverte, Paris, 1993).
- **Jean Moulin, mon ami.** (P. Meunier, L'Armançon, Paris, 1993).
- **Lyon 1940-44.** (G. Chauvy, Payot, Paris, 1993).
- **Jean Moulin et la Résistance.** (Collectif, CNRS, Paris, 1994).
- **Le général Delestraint, premier chef de l'Armée secrète.** (Fr.-Y. Guillin, Plon, Paris, 1995).
- **Fallait-il laisser mourir Jean Moulin?** (M. Cuny et F. Petitdemange, Lyon, 1995).
- **La France Libre.** (J-L Crémieux-Brilhac, Gallimard, Paris, 1996).
- **Aubrac, les faits, la calomnie.** (F. Delpha, Le Temps des cerises, Paris, 1997).
- **Aubrac, Lyon 1943.** (G. Chauvy, Albin Michel, Paris, 1997).

- **Vies et morts de Jean Moulin.** (P. Péan, Fayard, Paris, 1998).
- **Les secrets de l'affaire Jean Moulin.** (J. Baynac, Seuil, Paris, 1998).
- **La diabolique de Caluire.** (P. Péan, Fayard , Paris, 1999).
- **Le guet-apens de Caluire.** (P. Dreyfus, Stock, Paris, 1999).
- **Jean Moulin, la République des catacombes.** (D. Cordier, Gallimard, Paris, 1999).
- **Jean Moulin 1899-1943.** (Collectif, Paris musées, Paris, 1999).

(parutions dans les années 2000)

- **Jean Moulin face à l'histoire.** (J-P. Azéma, Flammarion, Paris, 2000).
- **The Death of Jean Moulin. Biography of a Ghost.** (P. Marnham, John Murray, London, 2000).
- **Action de Jean Moulin à Nice et dans les Alpes-Maritimes, 1941-1943.** (Documents Témoignages Recherches, n° 3, Musée de la Résistance, Nice, septembre 2000).
- **Jean Moulin, dit Romanin, artiste, résistant, marchand de tableaux.** (A. Paire, Actes Sud, 2000).
- **Jean Moulin et son temps.** (J. Sagnes, Presses Universitaires de Perpignan, Perpignan, 2000).
- **Nous étions faits pour être libres.** (C. Bouchinet-Serreulles, Grasset, Paris, 2001).
- **Jean Moulin, le plus célèbre des Héraultais.** (Collectif, Montpellier, 2001).
- **Jean Moulin, 1899-1943. The French Resistance and the Republic.** (A. Clinton, Palgrave, New York, 2002).
- **Dessins et aquarelles de Jean Moulin.** (J. Lugand, Editions de Paris, Paris, 2005).
- **A vingt ans avec Jean Moulin.** (J.-L. Théobald, Cêtre, 2005).
- **Présumé Jean Moulin.** (J. Baynac, Grasset, Paris, 2007).

[Organisation des Services Spéciaux](#)

français en 1939

Category: 1935-1940,2ème Guerre Mondiale (1939-1945),Colonel Paul Paillole,Comment les Services Spéciaux français étaient-ils organisés ?,Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Général Guy Schlessler,Général Louis Rivet,Henri Frenay,Renseignement,Services allemands,Services français
4 octobre 2023

Au cours du Congrès 1973 à Paris, les Anciens des Services Spéciaux membres de l'Amicale effectuent un ultime pèlerinage au 2 bis. Avenue de Tourville, pour les locaux du P.C. du Service de Renseignement et de Contre-Espionnage de 1932 à 1940, avant que les bâtiments du 2 bis ne disparaissent.

Bref rappel historique à propos du Service de Renseignement et de Contre-Espionnage Français.

C'est en 1932 que ce Service a quitté son ancien P.C. au 175, rue de l'Université pour s'installer au 2 bis de l'Avenue de Tourville

L' organisation du Service a la veille de la guerre de 1939 :

Au rez-de-chaussée :

Le Chef de Service : Colonel RIVET et son Adjoint : Lieutenant-Colonel MALRAISON.

Administration : Colonel BERGEAT, puis Commandant MARANDEY.

Sections Géographiques du S.R. :

Section Allemagne : Commandant PERRUCHE, puis Commandant NAVARRE, Capitaines GASSER, BURLEREAU, MERCIER.

Section U.R.S.S. : Commandant JOSSE, M. DELIMARSKI.

Section Midi : Commandant CURET, Capitaine LE TROTTER.

Section « NEMO » : Capitaine CAZIN D'HONONCTUN, Lieutenant LOCHARD.

Section M.G./Avia :

- *Branche M.G.* : Commandant BROCHU, Lieutenant POITOU.

- *Branche Avia* : Commandant FERRAND, puis Lieutenant-Colonel RONIN.

Au 1er Etage :

Le Contre-Espionnage (S.C.R.) :

Chef : Commandant SCHLESSER. et son Adjoint : Capitaine PAILLOLE.

Section Allemande : Capitaine BONNEFOUS, Lieutenants ABTEY et DARBOU.

Section Italienne : Capitaines OLLE LAPRUNE, et BRUN.

Section « Sécurité » : Capitaine DEVAUX

Points Sensibles : Capitaine POMMIES.

Encres sympathiques : DEVAUX (Daniel). Capitaine ARNAUD.

Section « Menées Révolutionnaires »

Commandant SERRE, Capitaine JACQUOT.

(Cette Section sera détachée au Cabinet du Ministre de la Guerre)

Le Chiffre :

Commandant BERTRAND.

Courriers extérieurs :

Le P.C. du 2 bis actionnait 7 Postes sur le territoire national et de nombreux Postes à l'étranger (Attachés militaires adjoints). Les Postes sur le territoire national étaient :

1° Le Poste de LILLE ou Bureau d'Etudes du Nord-Est (BENE). Chef : Commandant DARBOU. Adjoint : Capitaine BERNIER. Officier C.E. : Capitaine BERTRAND.

En 1939, ce Poste allait être renforcé par plusieurs Officiers dont le Lieutenant-Colonel Robert DUMAS, auteur de la série des « Capitaine BENOIT » et le Lieutenant RIGAUD.

2° Le Poste de METZ ou Bureau d'Etudes Régionales Militaires (B.R.E.M.). Chef : Colonel MANGES, puis Colonel KUNMUNCH. Adjoint : Commandant du CREST de VILLENEUVE. S.R. : Capitaine LAFON. C.E. : Lieutenant DOUDOT, M. KLEIN.

3° Le Poste de BELFORT ou Service des Communications Militaires (S.C.M.). Chef : Commandant LOMBARD. Adjoint : Capitaine SEROT. C.E. : Capitaine HUGON, M. JOURDEUIL.

4° MARSEILLE

Chef : Commandant BARBARO.
C.E. : Capitaine GUIRAUD- (Georges HENRY).
Antenne de Nice : Capitaine GALLIZIA.

5° TOULOUSE (créé en 1937).

Chef : Commandant LULLE DES JARDINS.
C.E. : Capitaine d'HOFFELIZE (DOBRE).

6° ALGER

Chef : Commandant DELOR.

7° TUNIS

Chef : Commandant NIEL.

Les Renseignements collectés par le « 2 bis » étaient transmis pour exportation au 2em Bureau de l'E.M.A. dont le Chef était le Colonel GAUCHE, avec comme Adjoint le Commandant BARIL et comme Chef de la Section Allemande le Capitaine CAROLET.

Au cours de la Guerre de 1939- 40, un certain nombre de changements devaient intervenir et notamment le repli du Poste de METZ sur Paris et la création d'un P.C. avancé dit P.C. Victor à GRETZ (Seine-et-Marne) afin de se rapprocher du Q.G. du T.O. Nord-Est du Général GEORGES.

Le Président National rappelle ensuite les grandes lignes de l'évolution de nos Services après la débâcle de Juin 1940 :

- La décision du Colonel RIVET de poursuivre la lutte après l'Armistice ;
- La mise en place dès le 1er Juillet 1940 des postes clandestins S. R. et T.R. ;

- La création en Octobre des B.M.A. avec leur aspect officiel et leur rôle de couverture, de protection et de fournisseur des postes clandestins. A ce propos, le Colonel PAILLOLE s'élève une fois de plus contre toutes les idées fausses ou malveillantes qui ont encore cours de nos jours sur le rôle joué par les B.M.A., y compris même dans une récente interview de M. Henri FRENAY dont le remarquable livre « La Nuit finira » rend pourtant très objectivement hommage à l'action de nos Services.

Le 24 Août 1942, le Service M.A. est dissous et remplacé par un « Service de Sécurité Militaire » dont le Commandant PAILLOLE prend la direction, cependant que le Commandant LAFON alias VERNEUIL lui succède à la tête du T.R.

Ce sigle S.S.M. est maintenu lorsque le Colonel RIVET recrée à ALGER, après les événements de Novembre 1942, le P.C. du Service sous la nouvelle appellation de D.S.R.-S.M., le S.R. étant coiffé par le Colonel du CREST de VILLENEUVE et le S.S.M. par le Colonel CHRETIEN, en attendant que le Commandant PAILLOLE rejoigne l'Afrique du Nord au début de Janvier 1943:

Puis s'ouvre malheureusement, en marge du conflit GIRAUD - de GAULLE, une guerre des Services entre le D.S.R.-S.M. et le B.C.R.A. Le Général GIRAUD confie au Général RONIN la Direction des Services Spéciaux, D.S.S., puis en Septembre 1943, un compromis intervient avec la nomination à la tête d'une nouvelle Direction coiffant la D.S.R.-S.M. et le B.C.R.A., du Général de Division Aérienne COCHET. Ce dernier démissionne le 20 Novembre 1943.

Enfin, le 27 Novembre 1943, c'est la création d'une Direction Générale des Services Spéciaux D.G.S.S. avec à sa tête M. Jacques SOUSTELLE, candidat du B.C.R.A.

A partir de ce moment débute l'absorption de l'ancien S.R. par le B.C.R.A. avec comme conséquences le départ du Colonel RIVET, promu Général le 13 Avril 1944, du Colonel du CREST de VILLENEUVE et d'autres officiers.

Le S.S.M. subsiste néanmoins, participe comme tel à la Libération, grâce en particulier au S.S.M. Précurseur monté en France par le Colonel NAVARRE, et ne sera touchée qu'en Novembre 1944.

A ce moment intervient une nouvelle réorganisation d'inspiration politique. Le Service de Sécurité Militaire est scindé en deux, cependant que le Colonel PAILLOLE démissionne :

- La S.M. proprement dite confiée au Colonel LABADIE se trouve rattachée au Ministère de la Guerre ;
- Une Direction des Services de Documentation, avec à sa tête le Colonel CHRETIEN, est maintenue au sein de la D.G.E.R. (organisme qui a succédé à la D.G.S.S.).

La nouvelle S.M. s'installe d'abord Boulevard Haussmann, dans un immeuble réquisitionné ; elle ira plus tard réoccuper les locaux du 2 bis Avenue de Tourville et aura à sa tête le Colonel SEROT, avant que celui-ci ne parte pour le Moyen-Orient où, le 18 Septembre 1948, il tombera aux côtés du Comte Bernadotte sous les balles des tueurs du Groupe Stern.

...

Le Colonel PAILLOLE rappelle brièvement les fondements de base du fonctionnement des Services Spéciaux avant et pendant la Guerre de 1939-1945.

Avant la guerre, le Décret Ministériel de Février 1938 fixait les attributions respectives en matière de sécurité du Ministère de la Guerre et du Ministère de l'Intérieur.

- Le Ministère de la Guerre avait à sa charge la recherche du Renseignement et le Contre-Espionnage hors des frontières du territoire national.

- Le Ministère de l'Intérieur avait les mêmes attributions sur le territoire national, d'où la création d'un Service spécialisé dit de « Surveillance du Territoire » avec à sa tête le Contrôleur Général CASTAING

En temps de guerre, les attributions respectives de l'autorité militaire et de l'autorité civile étaient régies par la Loi de 1889 sur l'Etat de Siège. L'Autorité Militaire étant investie des devoirs de police, un certain nombre de bureaux spécialisés (B.C.R.) devaient être créés sur le territoire utilisant le concours de la Police par voie de réquisition.

Au cours de la Guerre 1939-1940, le Territoire fut divisé en 2 zones : la zone des Armées et la zone de l'Intérieur, avec des juridictions différentes.

..., Après avoir évoqué la situation spéciale de la zone non occupée de l'Armistice de 1940 à Novembre 1942, le Colonel PAILLOLE s'arrête plus longuement sur le cas de l'A.F.N. au lendemain du débarquement allié.

Dans cette partie du territoire national ayant pleinement recouvré sa souveraineté et érigée en « Zone des Armées », l'Autorité Militaire avait les devoirs de police qu'il incombait à la D.S.M. de mettre en application.

Le terrain avait déjà été préparé dès 1940 sous le « proconsulat » du Général WEYGAND grâce au Colonel CHRETIEN et au Colonel NAVARRE, Chef du 2e Bureau. Toutefois, il y avait encore de nombreuses lacunes dues en particulier à l'absence des Services Centraux.

Implantée à Alger, la D.S.M. est devenue rapidement un Service très important, à la fois en Afrique du Nord et en Métropole occupée, grâce au S.S.M. Précurseur du Colonel NAVARRE. **C'est ce qui a permis d'obtenir des Alliés que la sécurité sur le territoire national incombe à la Libération à l'Autorité Française.**

Les services avant guerre 1921-1925- n 81-1973

Category: 1900-1930,1ère Guerre Mondiale (1914-1918),Affaire Ben Barka,Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Général Louis Rivet,Renseignement,Services allemands,Services français

4 octobre 2023

NOS SERVICES AVANT GUERRE : LA MAISON 1921-1925

par le Général MERSON

Commentaire de l'AASSDN : De notre Grand Ancien, notre Vénéré Doyen, nous avons reçu un remarquable exposé sur ce que furent nos Services avant-guerre. L'organisation qu'expose avec clarté le Général MERSON ne fut guère modifiée par la suite, au moins jusqu'en 1934, date du transfert des Services du 75 de la Rue de l'Université au 2 bis, Avenue de Tourville. Nous remercions vivement le Général MERSON de cette contribution à l'HISTOIRE. Notre Doyen donne ainsi l'exemple de ce que devraient faire tous ceux d'entre nous dont les souvenirs peuvent contribuer à enrichir le patrimoine des Services Spéciaux de la Défense Nationale.

LES MOYENS

Personnel :

- Un chef.
- 17 officiers dont chacun a le rendement de trois types ordinaires.
- 2 sous-officiers
- 2 civils (un juriste, un technicien).
- 2 plantons.
- 4 dactylos du cadre officiel.
- Notre concierge qui filtrait les visiteurs avec une remarquable astuce.
- Ma secrétaire qui me rendit les services d'un excellent officier d'état-major,

Matériel :

Une voiture.

- Un appareil de reproduction appelé Photo-Stat. Débit : un exemplaire toutes les minutes et demie.
- Un récepteur radio très volumineux.
- Trois semblables pour les trois grands postes sur l'Allemagne.
- Quelques E.R. 17 confiés à certains agents et certaines antennes.

Budget :

Dix millions par an qu'il fallait mendier au rapporteur général du Budget, M. CALARY DE LAMAZIERE, un fort aimable homme.

En outre, un gros reliquat d'argent de la guerre 14-18, que LAINEY avait placé, donnait un revenu appréciable.

Locaux : Une maison située au 75 de la rue de l'Université, attenante au Ministère de la Guerre. Les bureaux étaient misérables, presque sordides.

L'ORGANISATION

Solide et souple ; vaste aussi malgré l'indigence des moyens.

C'était l'oeuvre du Colonel LAINEY, à qui nous devons cet hommage. Cet homme avisé, dynamique, astucieux, n'était jamais si content que lorsqu'en présence d'un obstacle, il pouvait dire : « On va lutter ». Il eut aussi le mérite d'établir des relations cordiales et utiles avec les services anglais, belges, voire suisses et espagnols. Enfin, c'est lui qui inventa RIVET.

Deux sections :

Section de renseignements et S. C. R. (Section de Centralisation des Renseignements, qui n'était autre que le contre-espionnage).

LAINÉY coiffait les deux sections; j'étais chef de la S.R. LAINÉY qui fut atteint dès 1922 de la grave maladie qui devait l'emporter bientôt et je dirigeai le Service pendant 3 ans.

Section des renseignements :

- Section administrative (personnel, matériel et caisse) ;
- Section allemande ;
- Section russe ;
- Section italienne couvrant la Méditerranée, le Proche et Moyen - Orient ;
- Section anglaise couvrant l'Empire britannique et le reste ;
- Section M. G. (matériel de guerre) explorant les armements dans le monde.

Contre espionnage. :

3 officiers travaillaient en liaison avec la Sûreté dont le Directeur, M. MARLIER, avait constitué une brigade spécialisée : le Commissaire principal DUCLOUX, avec 10 inspecteurs triés sur le volet. L'entente était parfaite.

Un téléphone direct, soi-disant à l'abri des écoutes, reliait mon bureau à celui de M. MARLIER.

A l'extérieur :

- Sur l'Allemagne : trois postes bien outillés à Aix-La-Chapelle (MANGES), Mayence (SCHULTZ), Stasbourg (KOLTZ puis ROUX) splendidement dirigés.
- Sur l'U.R.S.S. : un poste à Varsovie avec RIVET, des antennes à Bucarest et Istambul.
- Sur l'Italie : deux postes à Nice et Chambéry.

Des antennes disséminées sur la planète.

Au total, une quarantaine d'officiers sous différentes couvertures.

Le Quai d'Orsay nous abritait, non sans appréhension, dans une dizaine de consulats.

Ayant constaté un vide sur la mappemonde, je créai un Service d'Extrême-Orient, avec la complicité des Messageries Maritimes. Le chef était installé à Singapour et travaillait surtout sur le Japon, mais essaimait sur tout le Pacifique.

Nous avions partout dans le monde un grand nombre d'honorables correspondants.

FONCTIONNEMENT

Officiellement, les deux sections S. R. et S. C. R. dépendaient du 2e Bureau de l'Etat-Major de l'Armée. Pratiquement, nous ne dépendions de personne. Nous ne recevions ni ordres, ni instructions de quiconque.

Le chef des sections avait accès auprès du sous-chef d'Etat-Major et du chef d'Etat-Major de l'Armée, également auprès du Ministre. J'accédais au bureau de M. MAGINOT par un dédale de couloirs et un escalier dérobé.

Les papiers que LAINÉY ou moi ne croyons pas pouvoir signer étaient généralement soumis à la signature du sous-chef d'Etat-Major, Général MAURIN, puis Général HERGAULT, qui nous

soutenaient toujours très efficacement.

Il n'existait pas de plan de recherche. Nous avons établi nous-mêmes un ordre d'urgence.

Faute d'ordres, nous recevions de nombreuses demandes de toute origine. M. POINCARE nous chargea d'une enquête du genre contre-espionnage. M. BARTHOU, Ministre des Affaires Etrangères, me demanda une petite équipe pour l'accompagner dans une Conférence internationale qui se tenait à Gênes.

L'Air, qui n'avait pas de S.R., s'adressait à nous. Le S.R. Marine était si pauvre qu'il nous appelait à l'aide ; il s'intéressait surtout à la Royal Navy.

La section du chiffre nous demandait des codes étrangers; le Génie des renseignements sur les équipages de ponts allemands; le Service des Poudres des informations d'ordre chimique, etc...

Nous donnions nous-mêmes peu d'ordres.

Nous choissions pour diriger les postes et les antennes des officiers capables d'initiatives raisonnables. Ils recevaient parfois une « note d'orientation ».

La répartition des fonds était faite très soigneusement d'après les urgences et modifiée selon les circonstances internationales.

La Centrale manipulait elle-même un petit nombre d'agents. Parmi eux, un as ! M. GALTIER-BOISSIERE, dans son journal Le Crapouillot, a donné des précisions fantaisistes sur ce personnage. J'en dirai quelques mots.

Rodolph DAHLMANN, officier allemand chassé de son armée pour divers méfaits, avait conservé pour son pays et son armée une véritable haine. Il s'était mis à notre service pour assouvir sa rancœur et aussi pour gagner de l'argent. Il nous a servis loyalement pendant quarante ans sous le nom de VON KOENIG, puis sous le nom de LEMOINE. Il était encore en service en 1939. Rivet l'employait alors à la fabrication de faux papiers et à diverses missions de contact. REX, comme nous l'appelions, était homme de grandes ressources.

Il acceptait n'importe quelle mission et je ne l'ai jamais vu échouer. Il n'avait pas son pareil pour acheter les consciences. Il aurait fait disparaître Ben Barka sans le moindre bruit. MENZIES ne cessait de nous mettre en garde contre lui. Je crois qu'il en avait très peur.

Un autre agent m'a laissé un souvenir personnel. C'était un Arménien qui travaillait sur les Balkans. Ses informations étaient intéressantes, mais exigeaient un contrôle sérieux confié à un ami, M. Elie BOIS, expert en la matière. Ce gaillard m'annonça un jour que l'O.R.I.M. (Organisation Révolutionnaire pour l'Indépendance de la Macédoine) m'avait condamné à mort pour m'être mêlé de ses affaires. Je n'en crus rien. Le fait est que je me suis promené en Macédoine en 1939 et qu'il ne m'est rien arrivé.

Quant au contre-espionnage, les officiers de la S. C. R. travaillaient en liaison avec M. DUCLOUX et sa brigade. Ils traitaient eux-mêmes un petit nombre d'affaires auxquelles nous ne voulions pas mêler la police. Entre autres, l'enquête demandée par M. POINCARE, qui était longue, difficile, coûteuse et m'agaçait. Je tenais M. MAGINOT au courant de ses progrès. Mes chefs militaires ignorèrent tout de cette affaire ainsi que de l'intervention de M. MUSSOLINI que j'ai racontée dans un Bulletin.

LES RESULTATS

Je crois pouvoir dire que le travail était bien fait. Certes c'était un jeu d'enfants en comparaison des exploits de 1939-45, mais il y avait quand même des difficultés et des catastrophes à réparer presque quotidiennement.

Sur l'Allemagne, nous suivions exactement le travail de VON SEECKT, malgré l'Abwehr que la défaite n'avait nullement abattue et qui nous portait parfois des coups sévères. Lorsque je quittai le Service en 1925, la Reichwehr en était au détriement de ses divisions.

L'U.R.S.S., à l'époque, se défendait très mal ; nous étions en possession de toutes les circulaires de FROUNZE, le VON SEECKT russe, à qui l'Armée rouge doit beaucoup.

Quant à l'Italie, c'était un plaisir. Nous reçûmes un jour une note secrète adressée par le Ministère de la Guerre aux commandants de Corps d'armée, et nous la reçûmes avant le Corps d'armée de Bari. Le reste du monde était exploré suffisamment.

Les résultats du contre-espionnage étaient satisfaisants. Là aussi il y eut deux très beaux coups.

L'un concernait le Colonel BECK ; je l'ai relaté dans un précédent Bulletin. L'autre, il vaut mieux l'oublier.

Quant à l'enquête pour M'. POINCARE, elle donna des résultats contraires à ceux que souhaitait le Président du Conseil.

Les services speciaux dans l'appareil offensif du pays de 1885 a 1914

Category: 1800-1900,1900-1930,1ère Guerre Mondiale (1914-1918),Affaire Dreyfus,Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Renseignement,Services allemands,Services français
4 octobre 2023

Le travail de 1885 à 1914 a préparé nos succès pendant la Grande Guerre

Note préliminaire : nous avons vu qu'en 1880, le Colonel GRISOT a pris la direction du SERVICE. Sous son impulsion, d'importants résultats ont été obtenus par nos organes de renseignement qui ont saisi, entre autres, le plan de mobilisation allemande de 1875.

Il est clair à l'esprit des profanes eux-mêmes que GRISOT et ses prédécesseurs ne s'étaient point mépris sur le but à atteindre. Il s'agissait bien, en dernière analyse, d'aller si possible jusqu'au cerveau moteur de la machine de guerre qu'ils avaient à recenser. Et les gens de métier, voire les plus spécialisés et les plus heureux, reconnaîtront que ces maîtresses réussites ne leur sont pas prodiguées par les dieux.

Après GRISOT, le colonel VINCENT apparaît dans la galerie de ces précurseurs de choix. Nous sommes en 1885. VINCENT expose un jour, dans un substantiel compte-rendu, sa situation. Il fait état de la pauvreté de ses moyens et plaide avec chaleur l'octroi d'un budget conforme aux "besoins considérables" qui se manifestent. Pour étayer son propos, il se réfère à l'organisation et aux ressources du SR allemand, son antagoniste né. Et il ne parle pas par hypothèse, car voici ce qu'il affirme :

Il signale tout d'abord pour mémoire que le SR allemand a engagé, pour la durée de la guerre 1870-71, 9 millions de thalers (34 millions de nos francs de cette époque). Il évalue ensuite les fonds dont son adversaire dispose en 1883 :

1°/- revenus de la fortune confisquée au Roi du Hanovre, soit 3 millions de francs;

2°/- contribution fournie par les divers ministères, soit 2 millions;

3°/- Trésor de guerre déposé dans les banques (Bleichröder et Erlanger en particulier), chiffre non précisé mais certainement important puisqu'une étude postérieure de peu à cet exposé estime à plus de 20 millions le total des ressources du SR allemand.

Peut-on s'étonner qu'en face de cette opulence, VINCENT réclame un budget "triple de celui de l'année précédente", soit un peu plus 1 million ! Nos grands argentiers, il faut le dire, furent sans cesse lésineurs à l'endroit de ce Service "suspect", que certains parlementaires citaient vainement à la barre au moment de la discussion du budget par les Chambres, et qui laissait à un malheureux Président du Conseil le soin de s'expliquer sur la destination "inavouable" des fonds dits "secrets" !

En 1886, VINCENT a passé la main au Commandant SANDHERR. Ce dernier, alsacien vibrant et de surcroît malade, va, à l'occasion des activités allemandes sur notre territoire, déchaîner malencontreusement une campagne qu'un Commandement plus avisé eut pu éviter : l'affaire DREYFUS, la fameuse "Affaire" : On s'en souvient encore. Débordant sur le plan politique, elle a passionné et divisé les Français à un moment où tous les pays du monde observaient attentivement rassurés ou inquiets le relèvement de notre Pays et les progrès de son expansion.

Le remous ne devait pas manquer de secouer le SERVICE et d'entamer la cohésion de son personnel. Impliqué dans un procès dont les incidences lointaines le dépassaient. Avant de dire comment il sortit de ce mauvais pas, remarquons la composition de la "Centrale" telle qu'elle ressort d'une note remise par son Chef au Général GONSE le 22 mai 1896, en pleine crise :

Lieutenant-Colonel PICQUART, Chef de la "Section de Statistique"

Chef de Bataillon HENRY

Capitaine de Cavalerie LAUTH

Capitaine du Génie JUNCK

Capitaine VALDANT

M. GIBELIN, Archiviste de 2ème Cl.

M. LORSIER, Adjudant de la 2ème Section.

Civils :

MM. MARCHAND et NOTH Expéditionnaires

Un gardien de bureau.

Cet effectif restera inchangé jusqu'à la guerre de 1914-18. Le personnel est celui d'un

“moment” de l’ “Affaire”.

Depuis le début de l’action judiciaire, le SR est l’objet d’après discussions aux échelons élevés de la Défense Nationale. Plusieurs chefs de l’État-Major de l’Armée ont été sévèrement critiqués au cours du procès. On leur a reproché d’avoir délaissé leurs prérogatives et consenti aux Chefs du SR un trop libre comportement. Des sanctions ont été prises, d’autres sont demandées. Le Général de Gallifet, Ministre de la Guerre, particulièrement sollicité d’agir, va pouvoir se targuer de répondre à ce vœu et d’insuffler un air plus salubre et une discipline plus stricte dans les coins “infectés” de son département. Le 24 avril 1899, il prend, en accord avec le Ministre de l’intérieur, des mesures qui ont pour objet de restreindre l’indépendance du Chef du SR et de borner ses missions :

1°/- La “Section de statistique” demeure un organe de l’État-Major de l’Armée, mais elle est placée sous la dépendance directe du Chef du 2ème Bureau.

2°/- Le Contre-espionnage est confié au Ministère de l’intérieur.

3°/- interdiction est faite aux Officiers du SR de se rendre à l’Étranger, obligation leur est imposée de passer par les agents du Ministère de l’intérieur pour la recherche du renseignement à l’extérieur.

Ce n’est point diminuer un chef de grand mérite, cavalier légendaire, de dire que ce jour-là il chargea comme un “bleu”. Sa décision, explicable peut-être par une de ces sautes d’humeur qui lui étaient familières, était proprement insoutenable.

L’appliquer à la lettre eut signifié la ruine de 20 années d’un prodigieux effort qui avait porté nos positions SR au coeur des secrets des États de la Triple Alliance, ç’eût été mettre un bandeau sur les yeux de notre État-Major au moment même où s’accumulaient les symptômes d’une nouvelle et inévitable conflagration franco-allemande.

Au surplus, si ce geste avait pour but d’apprendre aux Français que, pour avoir enfreint des usages internationaux dont notre démocratie proclamait le respect, nos SERVICES de Recherche un instant dévoyés étaient vigoureusement ramenés dans les sentiers de la vertu, on conviendra qu’il avait à leurs yeux peu d’intérêt.

Leur entendement en ces choses n’a jamais été ni leur fait, ni leur souci. Si, par ailleurs, GALLIFET pensait que le gouvernement allemand nous saurait gré de modérer, à l’avenir, une activité par essence inamicale et marquée d’hostilité, il se faisait des illusions bien enfantines. Sans compter qu’il nous donnait imprudemment tous les torts dans une affaire où les Services Allemands avaient certainement joué un rôle, mal établi il est vrai.

Bref, un gros rire dut secouer la gorge des “gens” d’en face. Mais on ne l’entendit pas. Pas plus que le gouvernement du Kaiser, discrètement prié de donner son sentiment sur l’ “Affaire”, ne se départit d’un silence hautain et quelque peu méprisant. Comme on le comprend !

A la vérité, l’absurdité du régime que prétendait instaurer GALLIFET n’échappa à personne. Nos organes SR, sûrs d’une “doctrine” forgée dans l’action et consacrée par des succès éclatants, résolurent de ne point s’y soumettre. Dans un mémoire rédigé en termes déférents mais fermes, le chef de la “Section de Statistique” laissa percer un refus mental que le Commandement, mal assuré dans ses considérants, contrôla mollement dans les faits. Qu’en

advint-il ?

Il advint que des compromis négociés à la sauvette entre les divers échelons du Service et leurs partenaires de l'intérieur, tournèrent les récifs et comblèrent les obstacles ainsi dressés sur leur route. Il advint qu'on rusa un peu partout -en tout bien tout honneur- que l'imagination et l'habileté secondèrent une volonté redoublée de maintenir les voies indispensables de la Recherche.

Le précieux miel que nous appelons le "renseignement profond" continua de suinter et d'emprunter des voies sûres. Notre E.-M. demeura renseigné. Cependant que la discorde française expirait sur la grève et que peu à peu se ressaisissait l'opinion.

A distance, on pourra ergoter, déplorer ou condamner cette ruse de Protée. Une infraction aux "Tables de la Loi" était commise qui peut n'avoir pas l'assentiment de maints Français de bonne tradition. Encore que la loi écrite ait subi depuis ce temps, et récemment comme chacun sait, bien des atteintes, et souvent légitimes .. Une pareille attitude, pour être comprise, requiert plus que le patriotisme de morale usuelle. Elle a sa source aux plus hauts sommets de la Conscience nationale, dans une zone de sensibilité exercée à l'évidence du plus grand devoir devant la menace du plus grand péril, détermine parfois l'homme à négliger la légalité établie.

Nos Officiers SR de 1899, comme ceux de 1871, vivaient sur ces hauteurs. Au contact physique de l' "ennemi héréditaire", Ils savaient ce que ne pouvait pas savoir l'opinion publique, et que n'acceptait d'ailleurs pas sans réserve un Haut Commandement voué à ménager sans cesse la politique prudente de nos gouvernements. Une poignée d'Officiers et de fonctionnaires français, nourris de certitudes, voyaient au-delà de l'Affaire. Ils voyaient juste. Car c'est en définitive grâce aux preuves qu'ils apportaient, que la France entra dans le nouveau siècle avec une âme intacte et un coeur ferme.

Au surplus, et confusément encore, la pensée française révisait ses fondements. Remettons-nous en mémoire l'état d'esprit de notre jeunesse entre 1900 et 1914. Mélange singulier d'idéal humanitaire et de réflexes de grandeur. Un patriotisme resté profondément "gambettiste", et qui cependant interroge. Des courants politiques teintés d'antimilitarisme, mais, dans le peuple de France une sensibilité extrême aux choses du Pays. Et quand le dialogue franco-allemand se révèle menaçant pour notre droit, la nation unanime réclame du pouvoir une attitude sans concession.

On imagine sans peine ce que fut, dans ce moment d'angoisse française, le comportement d'un SERVICE fort de l'approbation mentale que constituait pour lui un patriotisme national en éveil.

Les Chefs du SR étoffèrent sans bruit le dispositif établi aux frontières, et firent un large usage des dispositions favorables manifestées par les Généraux commandant les Régions en bordure. Ainsi purent-ils, sous des formes convenues, introduire des officiers qualifiés ou déjà éprouvés, dans l'appareil de recherche étalé depuis la frontière belge jusqu'à Nice. Peu à peu, d'incessantes alertes aidant, ils obtinrent la faculté de créer des postes comptant plusieurs Officiers en certains points convenablement situés, tels que BELFORT et NANCY (MEZIERES au dernier moment) face à l'Allemagne, et NICE face à l'Italie. Les Chefs de poste, en union étroite avec les Services de police frontière, retrouvèrent leur liberté d'action et prirent leurs responsabilités.

Ce qui leur valut, ne le dissimulons pas, un certain nombre "d'accidents" dont l'un, l'arrestation du Capitaine LUX à Constance, provoqua de la part du Gouvernement impériale une assez vive réaction, qui n'inquiéta pas autrement le Gouvernement français.

La guerre approchait. Une sérénité empreinte de la réalité de notre force imprégnait notre contenance officielle face aux remontrances formelles de l'Allemagne. La diplomatie allemande, inspirée par le Grand État-Major, se voyait d'ailleurs assigner des limites au-delà desquelles le NACHRICHTEN DIENST était exposé, lui aussi, à être mis en cause. De part et d'autre, on avait intérêt à demeurer circonspect.

LUX était prisonnier, mais la guerre du SR continuait.

Dans cette atmosphère qui en définitive redressait les énergies, suscitait des caractères, le SR oeuvrait avec un entrain décuplé et un cœur juvénile. Incrusté depuis des années dans l'appareil de guerre ennemi, il en parachevait l'inventaire et dressait son ordre de bataille. En Août 1914, les unités de l'armée allemande étaient parfaitement dénombrées et leur dispositif en fin de mobilisation connu : deux ans auparavant, des documents recueillis par un de nos organes SR avaient révélé à notre Commandement le plan d'attaque allemand face à l'Ouest ...

L'honneur du SR était donc engagé dans l'épreuve décisive qui commençait. Quatre années de guerre ont démontré qu'il était en mesure de "tailler des croupières" à son adversaire chevronné. Et d'abord, il renseigna. Non seulement, il suivit correctement les mouvements des unités et l'évolution des matériels à l'arrière du front allemand, mission à laquelle il s'était soigneusement préparé, mais il eut la bonne fortune - qui échoit à qui la mérite - d'obtenir de remarquables succès dans la recherche des intentions. Nous ne pouvons les énumérer et les commenter ici. Rappelons en seulement quelques uns .

- Au moment critique de la Marne, il apprend que le prélèvement de 2 corps d'armée en Alsace est décidé par le Commandement allemand en vue de leur transfert dans l'Est. JOFFRE est renseigné en temps utile.

- En Septembre 1915, il a connaissance des premiers préparatifs d'offensive allemande sur VERDUN. Il affirme cette certitude jusqu'à la veille de l'attaque.

- Plusieurs mois à l'avance, il annonce l'offensive austro-allemande de CAPORETTO. Notre 3ème Bureau, orienté vers d'autres prévisions, est long à convaincre. Cette attaque faillit réussir.

- Les préparatifs de l'attaque allemande lancée le 15 Juillet 1918 sur le front tenu par GOURAUD ont été parfaitement décelés. Les renseignements fournis par des prisonniers allemands la veille de l'attaque, n'ont fait que confirmer les données du SR.

Un accident dans ce tableau :

En Mai de cette même année. LUDENDORFF avait attaqué sur le Chemin des Dames. Le renseignement qui devait nous en prévenir, détenu depuis 8 jours par un agent volage, ne parvint au SR que la veille au soir seulement :

Si assuré soit-il, un SR peut-être trahi par ses dieux.

Mais la démonstration était péremptoire. Le SR français avait prouvé son excellence. Le Colonel NICOLAI, chef du "NACHRICHTEN DIENST", dans un plaidoyer pro domo trop hâtivement publié après la guerre en convint avec aigreur, sinon dans les termes du moins par

leurs sous-entendus.

Il allait de soi que lui, NICOLAI, n'était pour rien dans la défaite allemande, que son Service avait impeccablement fonctionné, et que le coupable était à chercher dans le Dolschstoss ...mais il ne nous a pas expliqué comment, en maintes circonstances et notamment à l'occasion d'accidents survenus dans nos arsenaux ou dépôts de munitions, des agents français travestis en "agents allemands" avaient abusé notre prestigieux adversaire, en lui faisant accroire que ces accidents étaient des sabotages effectués par eux en exécution de missions reçues du SR allemand.

Nous en tirâmes des avantages considérables qui faisaient le plus grand honneur aux Officiers spécialisés dans le CONTRE-ESPIONNAGE, organe neuf en plein essor. Mais NICOLAI l'a-t-il jamais su ?

Gardons-nous toutefois de mésestimer ou de médire Le vieux et remarquable SR allemand connaissait son métier. Et NICOLAI mentionne des succès qui ne furent pas tous de pure invention.

Il faut néanmoins le répéter. L'instrument de recherche si obstinément et si intelligemment construit par nos Anciens avait, avant et pendant la Grande Guerre, acquis une maîtrise qu'il importerait de maintenir.

Des noms de chefs ont percé le voile pudique derrière lequel ils eussent voulu rester ignorés. Citons parmi d'autres que nous omettons involontairement, HOLENDER, BRISSE, DUPONT, CARTIER, LINARD, LAMBLING, HUOT, WALNER, BRIQUE, ANDLAUER , LAINEY, MERSON, qui méritent plus qu'un souvenir distrait, obscurci par le temps.

C'est un culte que nous leur devons. Hantés par le péril permanent qu'un puissant empire aux rêves démesurés faisait courir à notre existence nationale, ces officiers s'étaient "installés" chez lui pour en surprendre les possibilités et les projets. Ils s'étaient littéralement "intégrés" à sa vie interne.

LA DOCTRINE VAUDRAIT POUR L'AVENIR.

Au service de TR recit du capitaine Guillaume à la recherche de la sacrée vérité

Category: Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Général Louis Rivet,Renseignement,Services allemands,Source MAD

4 octobre 2023

La sûreté aux armées par le Commissaire F SALAS

Category: Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Renseignement,Services allemands
4 octobre 2023

Nous avons souvent souligné les mérites de la Sûreté aux Armées. Jamais encore nous n'avions pu publier un récit documenté montrant son travail. C'était une lacune dans l'oeuvre historique que nous nous sommes assignée.

C'est pour nous une grande satisfaction de pouvoir, aujourd'hui, la combler grâce à notre camarade F. SALAS, Commissaire Principal de la Police Nationale, ancien de l'équipe B.S.M./SA-509. Nous le félicitons et le remercions.

Au-delà de sa personne, ce sont tous les magnifiques fonctionnaires de la Police Nationale que nous saluons, et plus spécialement les volontaires de la S.A, qui, avec un merveilleux esprit patriotique, ont participé avec courage et compétence à la Sécurité des Armées françaises et alliées.

Une réglementation rigoureuse et mal adaptée aux circonstances, n'a pas permis jusqu'à présent de donner à ces fonctionnaires la récompense administrative que leurs services de guerre leur a pourtant acquis.

Nous le déplorons comme nous déplorons tant d'ingratitude à l'égard de ceux qui ont servi généreusement leur Pays, dans la discrétion et sans se soucier d'autre récompense que celle que procure la satisfaction du DEVOIR accompli.

BUREAUX DE SECURITE MILITAIRE ET SURETE AUX ARMEES (1943-1945) Août 1944
!

Sur les côtes de Provence, le formidable débarquement des Forces Françaises et Alliées a commencé le 15, entre HYERES et SAINT-RAPHAËL.

A l'intérieur des Divisions françaises de la 1ère Armée du Général de LATTRE de TASSIGNY, les Bureaux de Sécurité Militaire et de Sûreté aux Armées (B.S.M.-S.A.) rattachés à l'Etat-Major de chaque Division forment des groupes bien modestes, comparés à l'énorme machine de guerre 25 à 30 hommes au maximum.

Le B.S.M. 509 placé en Novembre 1943, en ALGERIE, auprès de la 9ème Division d'Infanterie Coloniale (9ème D.I.C.), débarque d'un L.S.T. le 17 Août sur la plage de La NARDELLE, entre SAINTE-MAXIME et SAINT-RAPHAËL. Ce bureau a déjà participé à des missions de protection du secret et de Contre-espionnage en ALGERIE, en CORSE, et à l'ILE D'ELBE, mais son personnel sait bien, en débarquant en PROVENCE, que sa véritable mission va commencer. Il

est prêt !

La fin de la guerre, et la Victoire, le trouveront à TUTTLINGEN, en ALLEMAGNE.

Il avait bien et complètement rempli la mission qui lui avait été donnée à son départ de la terre d'ALGERIE , en participant activement aux Batailles de TOULON, du DOUBS, d'ALSACE et d'ALLEMAGNE, et en capturant un grand nombre d'agents ennemis. 22 Août 1944. TOULON tient toujours.

Les troupes coloniales progressent vers le grand port militaire.

A bord de ma jeep, j'aperçois les premières maisons de LA FARLEDE, les tirailleurs sénégalais du 6ème R.T.S. aspergeant de rafales un mamelon sur ma droite d'où un groupe de mortiers cherche à interdire la progression des véhicules sur la route nationale.

Quelques jeeps brûlent ; morts et blessés gisent à terre. J'atteins les premières maisons puis la rue principale du village, jonchée de cadavres allemands.

J'ai mis pied à terre. J'aperçois un groupe d'hommes armés, vêtus d'uniformes bleus et portant des brassards tricolores. Des F.F.I. !

Ils poussent devant eux, vigoureusement, un jeune homme en civil. Je m'approche. Le Chef de groupe est un barbu, énergique. Je me fais connaître. Il me fait part de son intention de fusiller son prisonnier, sur-le-champ.

D'après lui, il s'agit d'un collaborateur. Le jeune homme a les yeux bandés ; il est pâle et muet. A peine 20 ans.

Les rafales crépitent dans le village, tout autour de nous. J'interdis aux maquisards une si expéditive justice. Palabres et discussions.

Le Chef consent enfin à me remettre son prisonnier. Je lui signe un papier. Je me dirige avec le groupe vers la Gendarmerie. Personne ! Je m'installe.

Le prisonnier s'appelle B...-M.... Il est signalé sur les listes " S.M. Débarquement " en ma possession, comme " Journaliste du RNP (de Marcel DEAT) et propagandiste ".

Je m'entretiens durant une heure avec lui. A l'issue de ce premier contact, je suis convaincu que ce garçon, intelligent et cultivé, n'a pas pu ne pas jouer un rôle dans le grand drame de l'Occupation et de la Résistance.

Je dois partir car j'ai d'autres objectifs à atteindre dans la journée, figurant également sur mes listes, et notamment à SOLLIES-PONT et à TOULON où nos premiers éléments ont pénétré.

Je laisse B...-M... sous la garde du groupe de F.F.I., avec mission de lui permettre, sans l'importuner, de rédiger le curriculum vitae très détaillé que j'ai exigé de lui.

Un saut jusqu'à TOULON ! Personne aux adresses indiquées ! La ville est en effervescence, joies de la Libération, tireurs isolés, femmes rasées que l'on promène dans les rues.

Les forts tiennent toujours, canonnades et crépitements d'armes automatiques.

J'ai laissé DABADIE à SOLLIÉS-PONT " s'occuper " du Maire de la Ville, et de sa secrétaire, inscrits sur nos listes comme collaborateurs.

Retour à LA FARLEDE, tard dans la nuit. Mon prisonnier est... toujours en vie, et je le trouve plus détendu que je l'avais laissé.

Il a noirci plusieurs pages, que je lis. Je le connais mieux, maintenant !

Recruté dans l'Organisation TODT, déplacements nombreux dans les massifs boisés de SAVOIE et du JURA.

Missions de renseignements? Il ne m'en parle que dans la nuit. Je le " traite " à fond jusqu'au matin. Je veux en savoir davantage. Petit déjeuner, toilette, et je le laisse à nouveau à ses confessions.

Un saut jusqu'à un village de la région où le Maire a été " démissionné " et emprisonné par des F.T.P.

La Mairie est pleine de civils en armes, farouches et peu décidés à écouter cet Officier venu d'on ne sait où et qui exige la libération immédiate du Maire (80 ans) et sa réinstallation à la Mairie.

Rapide " Référendum " auprès des gens du village et, très démocratiquement, ce à quoi ne peuvent s'opposer les F.T.P., remise en place du Maire !

Retour à LA FARLEDE. B...-M... a précisé quelques points, en réponse au questionnaire que je lui ai laissé.

Il est bien un " agent " recruté par le S.R. allemand, ayant accompli des missions!

Je termine son interrogatoire et j'établis la procédure. Le temps presse et il me faut continuer sur TOULON.

Travail un peu " bâclé ", mais j'ai obtenu l'essentiel dans cette affaire. D'autres le traiteront, d'une manière plus approfondie, en partant des renseignements déjà recueillis.

Je conduis mon prisonnier à la Prison de TOULON, gardée par nos militaires.

Je dois, quant à moi, aller vers d'autres missions et suivre le sort de ma Division, la 9ème D.I.C.

(Je devais apprendre, plus tard, à BESANÇON, que B...-M... avait été condamné à 20 ans de détention et ce malgré le très bon rapport que j'avais établi à son sujet, à la suite des faits qui vont suivre.) * J'avais traité B...-M... de la manière la plus humaine. J'avais tenu à ce qu'il soit traité correctement et il l'avait été.

Au moment de me séparer de lui à la Prison de TOULON, il me remercia, et notamment " de lui avoir sauvé la vie " .

" Pour me témoigner sa reconnaissance ", me dit-il, " il voulait me fournir un renseignement qu'il n'avait pas voulu dévoiler lors de ses interrogatoires, estimant également, après son passage dans notre service, que les activités au profit de l'ALLEMAGNE devaient être neutralisées, la libération du Territoire étant menée par d'authentiques soldats français, contrairement à ce que la propagande avait fait croire aux populations, etc. "

B...-M... m'apprit alors qu'une jeune femme nommée V..., artiste peintre de son état et domiciliée à ANTIBES, jouait un rôle déterminant au profit du S.R. Allemand.

Il l'avait appris de sa bouche même et V... lui avait également confié que le S.R.A. avait placé auprès d'elle un technicien radio chargé de la transmission des renseignements à une Centrale installée quelque part en Forêt Noire.

B...-M... ne connaissait pas ce technicien ; il savait seulement, par V..., qu'il était Français et qu'il avait été un des premiers opérateurs en ondes ultra-courtes, notamment lors d'une expédition du Docteur CHARCOT au SPITZBERG.

Muni de ces renseignements je filai aussitôt sur ANTIBES.

Tout le secteur de la Côte d'Azur venait d'être occupé par la 36ème Division U.S., qui n'était entrée dans ANTIBES que la veille. (Je ne l'appris qu'en cours de route, par des civils, aucun soldat français n'étant visible dans ce secteur entièrement dévolu à l'Armée américaine).

Je me rendis rapidement au domicile de V..., dont B...-M... m'avait communiqué l'adresse.

Je n'y trouvais que sa mère, seule. Une visite des lieux n'apporta rien à mes recherches, pas de documents, pas de carnets d'adresses ! La mère prétendait qu'elle n'avait pas revu sa fille, depuis la veille au soir et que, les Américains ayant pénétré dans ANTIBES, elle avait pu quitter la ville.

Je me mis à la recherche d'autorités françaises responsables. En pure perte. Personne à la Mairie, au Commissariat de Police et à la Gendarmerie.

La Résistance locale ? Je demandai, au hasard, à une personne rencontrée, d'inviter un membre de la Résistance à se présenter à moi au Commissariat de Police, où je m'installais.

Une heure après, deux hommes se présentaient. L'un d'eux se disait " Capitaine ROGER ", l'autre était un médecin antibois qui tentait d'organiser les services de la Mairie.

Après m'être fait connaître ès qualité, je leur fis part à tous deux de la nécessité urgente de retrouver V..., sans leur donner de détails.

Je leur dis que la veille elle se trouvait encore à ANTIBES et, qu'à mon avis, elle n'avait peut-être pas pu quitter la ville.

Je leur demandai de mobiliser tous les membres de la Résistance locale pour la retrouver et, en cas de découverte, de la faire conduire devant moi, immédiatement. Ils me quittèrent en me promettant d'agir rapidement.

Une heure après, le " Capitaine ROGER " se présentait, seul, à mon bureau. Il commença par me dire qu'il connaissait bien V... et qu'il savait qu'elle travaillait pour les Allemands.

Il paraissait gêné, allant jusqu'à mettre en doute ma qualité d'Officier français, et me faisant part de son étonnement de n'avoir pas vu d'autres soldats français, que moi.

Cet homme cachait quelque chose, cela me paraissait flagrant ! Je me souviens d'avoir fait la grosse voix et de l'avoir menacé d'un rapport foudroyant... " ROGER " m'apprit ensuite, et après bien des réticences, qu'il savait où se trouvait V...

Je lui ordonnai vivement de me conduire vers elle.

Nous partîmes ensemble vers la Place principale d'ANTIBES. Là, dans une rue qui y débouche, nous pénétrâmes dans un immeuble de bel aspect.

En cours de route, " ROGER " m'avait expliqué que V... s'était réfugiée chez une de ses amies, dans cet immeuble depuis la veille.

Au 3ème étage, " ROGER " prit une clé dans sa poche et ouvrit la porte d'un appartement.

Silence complet ! Personne ? Je me dirigeai vers une des chambres : une jeune femme, vêtue d'une courte chemise de nuit, gisait à plat ventre, sur le lit non défait, un poignard planté entre

les omoplates !

Je me retournai. " ROGER " était là, silencieux. Il me fit signe qu'il s'agissait de V.... Je lui demandai aussitôt des explications, sur sa connaissance de cette retraite, sur la possession de la clé de l'appartement, sur ses réticences, sur la découverte de V..., assassinée... Cet homme cachait vraiment quelque chose !

Il s'expliqua, enfin " La veille", alors que les premiers Américains étaient aux portes d'ANTIBES, il avait été contacté par un homme qui, sachant qu'il appartenait à la Résistance, lui avait confié appartenir au " 2ème Bureau français ".

Cet homme lui avait parlé de V.... Il lui avait dit que cette femme était un agent de l'ALLEMAGNE et qu'elle détenait une liste de personnes d'ANTIBES qu'elle s'apprêtait à remettre aux Allemands, que ces otages seraient fusillés le jour même si l'on n'empêchait pas V... de remettre cette liste, et qu'il fallait immédiatement l'exécuter, au nom de la Résistance. "

" Cet homme savait que " ROGER " connaissait bien V....

Il lui ordonna de se charger de cette exécution. " ROGER " rendit compte à la Résistance locale et il fut décidé de passer à l'exécution de l'ordre reçu.

" ROGER " fit porter un billet à V..., à son domicile. Il lui demandait de le rejoindre de toute urgence, à l'appartement de son amie... (" ROGER " m'avoua, à ce moment, qu'il était l'amant de V..., depuis plusieurs mois). "

" V... vint rapidement. " ROGER " lui fit croire à un rendez-vous galant. Elle se déshabilla et, alors qu'elle se tenait contre lui, et qu'il l'embrassait, il lui planta un stylet entre les épaules, sans lui demander d'explications.

La liste d'otages resta introuvable. " ROGER " coucha V... sur le lit, dans la position que je l'avais découverte, et il quitta l'appartement pour aller rendre compte de l'accomplissement de sa mission et du résultat négatif concernant la liste. "

Le premier et le plus important maillon de cette chaîne d'espionnage, que je sentais, disparaissait avec la mort de V.... Il me fallait, coûte que coûte, découvrir les autres, c'était trop important !

" ROGER " ? L'interrogatoire auquel je le soumis, ainsi que le Médecin, ne m'apporta rien ! Ils paraissaient bien avoir agi de bonne foi, et pour la Résistance.

J'étais fatigué (plusieurs nuits sans sommeil), et découragé... Je m'apprêtais à quitter ANTIBES pour TOULON. J'alertai le Commissaire de Police (revenu à son Commissariat), de la découverte du corps de V..., exécutée par la Résistance, mais je ne lui parlai pas du rôle de "

ROGER “.

Je pensai, à ce moment, à cet agent du 2ème Bureau. Il paraissait être bien renseigné et il pouvait, peut-être, m'aider à remonter la filière, en partant de V...

Je demandai à le rencontrer. Je le vis dans un Hôtel, près de la Place d'ANTIBES. Il était accompagné de son épouse, qu'il me présenta. C'était un homme d'une cinquantaine d'années, d'aspect " petit bourgeois rangé ". Il se nommait A... Sa " femme " - son amie, m'avoua-t-il au cours de notre conversation, avec un petit air entendu - se nommait S....

A... me confirma son appartenance au " 2ème Bureau ". Je le fis parler. Mon impression fût qu'il s'agissait plutôt d'un agent occasionnel, d'un quelconque réseau de Résistance. Il n'avait pas la manière ! et il y avait en lui, cependant, un air matois qui m'intriguait.

Depuis quand était-il à ANTIBES ? Qui l'avait renseigné sur V... ? Il m'expliqua qu'il avait été recruté à la terrasse d'un café de TOULON par un Officier français en civil qui s'était présenté à lui sous le nom de " MATISSE “.

Il avait rencontré cet Officier plusieurs fois et lui avait fourni des renseignements sur TOULON. Il ne s'expliqua pas sur ce point et je n'insistai pas ; je le laissai parler.

C'était " MATISSE " qui l'avait envoyé à ANTIBES, il y avait un mois, pour surveiller V..., située comme agent de renseignements de l'ALLEMAGNE.

A... était entré en relation avec elle en l'accostant dans la rue ; il lui avait ensuite rendu visite chez elle. Il n'avait pas pu recueillir des renseignements intéressants sur son activité et n'avait donné aucune nouvelle à " MATISSE “, depuis son arrivée à ANTIBES.

Tout cela ne me paraissait pas clair ! Je décidai de conduire A... et son amie à TOULON, prétextant un contrôle indispensable de son appartenance à un de nos services. A... se montra réticent. J'insistai gentiment...

Dans le Command-Car qui nous ramenait à TOULON, il ne fut plus question de V..., ni des services de renseignements.

A... s'intéressait au débarquement en PROVENCE, me disait combien il avait été impressionné par l'importance des moyens mis en oeuvre et par l'allure des troupes.

Il me demanda mon origine, me fit parler de l'ALGERIE qu'il ne connaissait pas, disait-il, comme il ne connaissait ni l'AFRIQUE ni les Pays méditerranéens, étant surtout attiré par les pays nordiques.

Il me confia qu'il avait fait de nombreux voyages dans ces pays et, dans la conversation, me

lâcha " qu'il avait même participé à la première expédition du Docteur CHARCOT au SPITZBERG !!! "

Cette phrase était terrible... et lumineuse !

J`avais là, près de moi, à portée de ma main, le technicien radio du S.R. Allemand, dont m'avait parlé B...-M... !!!

Quel frémissement de joie me saisit ! Quel effort dus-je faire pour ne rien en laisser paraître!

Le voyage se poursuivit. Il n'y eut, entre nous, que conversations aimables jusqu'à l'arrivée.

Il était près de minuit lorsque nous arrivâmes à l'Hôtel où notre service s'était installé, à l'angle du Boulevard de Strasbourg et de la rue Colbert. Je fis conduire A... et sa compagne dans une chambre, leur fis servir une collation et leur souhaitai bonne nuit.

Je me rendis, quant à moi, auprès du Capitaine MASSE, Chef du B.S.M. Il était avec le Lieutenant LAGUGNE, Commissaire de la Sûreté aux Armées.

Je leur parlai de l'Affaire V... et de ses développements, le dernier étant l'identification du technicien radio du réseau.

Je ne tenais pas en place.

Après un léger dîner, je décidai de ne pas attendre le lendemain pour poursuivre l'affaire. Je me rendis chez A....

Je le trouvai en robe de chambre, détendu et calme. Je l'invitai à me suivre dans une chambre voisine et, devant lui et très ostensiblement, je chargeai un de nos soldats 3 de surveiller très étroitement sa compagne ". Ses traits pâlirent.

Lorsque nous fûmes seuls et dès mes premières paroles, il comprit la situation.

Il " craqua " après avoir tenté de me faire promettre qu'il ne serait pas fusillé.

J'exigeai de lui toute la vérité, l'assurant que seule sa franchise pourrait influencer favorablement le Tribunal Militaire devant lequel il comparaitrait. Il me raconta son histoire.

Contacté puis employé par les troupes allemandes d'occupation en raison de ses très sérieuses connaissances en matière de radiotélégraphie, il avait été ensuite recruté par les Services de renseignements de l'Abwehr, et avait accepté la mission d'implanter un réseau radio tout le long de la côte méditerranéenne française, de MENTON à PORT-VENDRES.

Ce réseau comptait douze opérateurs et devait fonctionner dès le débarquement, après stabilisation du front, situation qui était envisagée par le Commandement allemand, dans la Région Sud de la FRANCE.

Le réseau était en place. A... me donna l'identité des opérateurs et le nom de la ville où ils se trouvaient. Je notai toute la nuit le maximum de précisions à ce sujet.

Je fis transmettre l'ensemble car il s'avérait impossible d'exploiter efficacement cette affaire, à notre seul échelon. Je m'étais réservé cependant quelques objectifs et je poursuivis l'affaire.

Dès le lendemain matin, A... nous conduisait chez lui. Il habitait une villa, au CANNET, au-dessus de CANNES. Admirablement située sur les hauteurs, isolée, sa visite allait être fructueuse.

Dès l'arrivée, une double antenne impressionnante, et très visible sur le toit, nous le faisait prévoir.

A l'intérieur, dans une pièce, se trouvaient bien rangés sur deux tables distinctes, deux postes radio émetteurs-récepteurs, parfaitement équipés, avec quartzs et tableaux de fréquences.

Dans un placard, une quantité importante de clichés photographiques, parmi lesquels de nombreuses vues de la côte méditerranéenne.

Tout devait et allait rester en l'état, l'exploitation du réseau à notre profit étant dès lors envisagé, compte tenu de la totale coopération qu'A... promettait.

Après les mesures conservatoires qui s'imposaient - garde militaire installée - nous reprenions la route de TOULON.

A... m'avait appris qu'il avait été chargé, d'installer, " techniquement ", le réseau allemand et que cette installation était terminée.

Il m'apprit aussi que chaque opérateur dépendait d'un réseau de renseignements auprès duquel il était placé.

Il ne connaissait, quant à lui, que les opérateurs et ignorait les réseaux de renseignements, sauf pour les réseaux d'ANTIBES-NICE et de MARSEILLE.

Le réseau de renseignements d'ANTIBES-NICE était dirigé par V... qui devait disposer dans la région, probablement, d'agents nombreux.

La liaison Renseignements-Transmission devait se faire uniquement entre V... et lui-même.

Les renseignements seraient chiffrés par la soi-disant compagne d'A..., S..., en réalité agent chargé du chiffre, ayant suivi un stage au 3 Réseau CONDOR 3, à TOULOUSE.

L'opérateur du réseau de MARSEILLE était un nommé G..., domicilié sur le PRADO, à une adresse qu'A... me communiqua.

A... m'apprit aussi que la propre soeur de G... était l'agent chargé des renseignements.

Elle se nommait L... et était l'épouse... d'un Commandant d'Artillerie qui venait de débarquer avec la 9ème D.I.C. ! *(et qui n'était nullement au courant des activités de son épouse, l'enquête dont il fit l'objet l'établissant de manière irréfutable.)*

Avant de partir pour MARSEILLE, il me fallait compléter l'affaire A... - V... - S....

Je m'y employai, aidé par tout le B.S.M.

Tout paraissait clair, désormais. Craignant l'arrestation de V..., trop marquée sur le plan local en raison de ses sentiments pro allemands connus, A... n'avait pas hésité à la faire supprimer, au nom de la Résistance, pour éviter toute dénonciation de sa part.

En m'avouant cela, A... prétendit qu'il ne voulait pas servir les Allemands, après le débarquement, et, qu'en revanche, il tenait à servir les Français.

Avec V..., vivante, ces décisions n'auraient pas été possibles !...

Le déplacement à MARSEILLE revêtait deux aspects : conduire A... et S... auprès du T.R., et appréhender G... et sa soeur.

L'équipe se partagea le travail. Je filai vers le domicile de G..., pendant que MASSE et LAGUGNE présentaient A... et sa compagne au T.R.

G... fut introuvable. Sa sœur fut cueillie à son domicile personnel et interrogée sur-le-champ. Peu d'aveux.

Nous manquions de moyens pour atteindre G..., qui n'avait pas quitté MARSEILLE ; sa soeur nous l'apprit.

Liaison opérée avec le B.S.M. Territorial et la B.S.T., qui venaient de s'installer à MARSEILLE. Je leur laissai la femme L..., leur expliquai le rôle de G... et le sien, dans le réseau allemand de la Méditerranée, et je leur précisai bien l'utilisation envisagée de tout le réseau à notre profit, en recommandant expressément de rendre compte au Commandement des résultats obtenus.

(Messages et notes nombreux avaient été adressés les jours précédents aux Autorités militaires et rien ne devait se faire sans ordre du Commandement.)

Je rejoignis l'autre équipe chez le Capitaine BERTRAND chargé du T.R., installé dans une villa sur la Corniche. Lorsque j'arrivai, A... était interrogé par les Officiers du service.

La décision était prise, dans la journée, de le conduire avec S..., au G.Q.G. de la VII^{ème} Armée U.S. à CANNES.

Le Capitaine BERTRAND et ses Officiers s'en chargeaient, mais je les accompagnai, avec MASSE et LAGUGNE.

Présentation à l' HÔTEL MARTINEZ, un court exposé aux Officiers américains et nous nous retirons.

L'affaire ne nous appartenait plus. Elle allait être poursuivie, d'une part, par les Services Territoriaux de Sécurité Militaire et de la Surveillance du Territoire en ce qui concernait les agents identifiés à neutraliser et, d'autre part, par le T.R. et les Services Spéciaux américains, pour la manipulation, à notre profit, de tout le réseau.

Je n'ai jamais su quelle suite a été donnée à cette exploitation. A-t-elle été faite ?

Je n'ai également jamais connu les développements et les arrestations qui ont dû suivre.

Ce que j'ai appris - et cela nous fit tous entrer dans une grande fureur au B.S.M. 509 - c'est que les Services de MARSEILLE avaient arrêté G... et que - malgré nos fermes et précises recommandations - son affaire avait été largement divulguée et commentée dans la presse marseillaise, sur plusieurs colonnes !!!

Bel exemple de discrétion et de modestie !

La manipulation du réseau était irréalisable, après un tel gâchis, bien sûr, mais certains devaient être fiers d'avoir réalisé cette " belle affaire ".

Nous, au B.S.M. 509, nous avons continué à remplir notre mission... discrètement... jusqu'en ALLEMAGNE, et jusqu'après l'Armistice, fiers et heureux d'avoir parfois réussi.

Histoire du poste SR Marseille et de Nice

(2)

Category: Affaire Dreyfus, Europe de l'Ouest, Extraits de bulletin, Général Louis Rivet, Renseignement, Services allemands
4 octobre 2023

Nous poursuivons la publication du récit historique de notre prestigieux camarade, le Colonel GIALIZIA, dont le début a paru dans le B.L. 132. Au printemps de 1941, le Commandant MANARANCHE, chef du Poste S.R « P.5 » (Marseille) a envoyé le Capitaine GALLIZIA à Nice pour y reconstituer une antenne. Dès son arrivée sur les lieux le Capitaine s'emploie à développer un réseau.

L'ENTRÉE EN JEU DE LISA

Des industriels français obtinrent l'autorisation de voyager en Italie. Ils nous rapportèrent des renseignements économiques, des impressions personnelles et des confidences qui ne manquaient pas d'intérêt. C'est ici que Lisa entre en scène. Dépitée de ne plus être utilisée, elle avait décidé de se faire agent indépendant, s'était débarrassée de son restaurant et engagée comme domestique chez un officier supérieur italien de la garnison de MENTON, après toutefois m'en avoir demandé la permission par l'intermédiaire de CAMBOURS. Je lui fis répondre qu'elle était libre de tout lien avec nous, mais que je la couvrirais en cas de difficulté avec les autorités françaises. CAMBOURS la rencontrait de temps en temps, l'écoutait, ne disait rien. Réduite ainsi à ses propres ressources, elle se révéla incapable de fournir le moindre renseignement qui eût une valeur quelconque. Un jour même, elle nous en passa un d'une telle absurdité que je voulus la voir pour m'assurer de sa bonne foi. Maintenant, nous savions que le fichier du S.R. n'était pas tombé dans les mains des Allemands. Je résolus de la mettre à l'épreuve. Ni intelligente, ni jolie, ni instruite, elle avait l'air d'une fine mouche. Je lui proposai une place de femme de chambre à l'hôtel Miramar, boulevard Carnot, où logeaient les officiers italiens de la Commission d'Armistice et dont je pouvais toucher le directeur. Elle accepta sans hésiter. Mais je n'en tirai guère que la chronique des aventures galantes de ces messieurs. Je fis convoquer, afin de tenter de la recruter, une de leurs petites amies par un commissaire de la Surveillance du Territoire qui la jugea inepte. Lisa ramassa dans les corbeilles des bouts de papier insignifiants, suivit la délégation à l'hôtel Hermitage sans plus de succès et, lasse de ma déconvenue, s'éclipsa discrètement. Été 1941. Les Lieutenants CIMA et MALET, affectés à P. 5 à MARSEILLE, sont, le premier, adjoint au Capitaine MARTIN, le second, préposé au M.G. 26 janvier 1942. J'ai le plaisir de revoir à Nice le Capitaine PAILLOLE, mon camarade des équipes d'escrime de Saint-Cyr. Chef de notre service de C.E., installé à MARSEILLE, il a obtenu la libération d'une dizaine de Français condamnés en Italie pour espionnage et confie à ma sollicitude ceux qui habitent le département : POLACCI, FOULD, SALMON. Deux mois après, ce sera le tour de GAGGERO, GASIGLIA et VALORI. Il y avait bien six mois que j'étais sans nouvelles de Lisa quand elle émergea pour m'annoncer négligemment qu'elle travaillait comme femme de ménage dans les bureaux de la Délégation italienne pour l'Assistance et le Rapatriement, à l'hôtel Continental, place Mozart. Je n'ignorais pas que là siégeait le fameux « dottore BARRANCO ». Nous le connaissions bien, commissaire de police, il assumait avant la guerre la responsabilité de la sécurité au consulat général de NICE, couverture qui dissimulait son appartenance à l'O.V.R.A (1). et au CS (2) Cela changeait tout. Les corbeilles de BARRANCO devaient contenir autre chose que des lettres féminines.

Dès lors, j'en aurai la preuve constante, dix-huit mois durant. Chaque soir, Lisa emportait, dans une poche cachée sous sa robe, une incroyable quantité de morceaux de papier. J'allais les chercher le dimanche chez elle, quelque fois en semaine dans un café de la place Mozart, et nous passions avec CAMBOURS des jours et des nuits à les recoller. Le puzzle est un bon exercice de S.R. Depuis ma jeunesse, l'affaire Dreyfus me passionnait. Je croyais la revivre. Moi aussi, j'avais une Mme BASTIAN. La plupart des informations qui sortaient de la poche de Lisa intéressaient le contre-espionnage. Elles étaient transmises au T.R. 115, le poste C.E. de MARSEILLE. Si elles révélaient une menace sur des personnes que je connaissais, je les prévenais aussitôt. Ce fut le cas en mai pour le Général CARTIER, ancien Commandant de la 27e Division d'Infanterie Alpine, que MANARANCHE et moi, nous avons eu pour chef et admirions également. MANA m'envoya à ANNECY dont le général était maire, et celui-ci se détermina à se réfugier en Suisse (3). Je ne sus pas, au contraire, comment toucher mon camarade de promotion Henri FRENAY, fondateur du mouvement COMBAT, dont un agent de BARRANCO signalait le passage sur la Côte, et PAILLOLE s'en chargera. Juillet 1942. Arrivée à P.5 du Lieutenant BONNARD. Polytechnicien, artilleur, il sera l'officier M.G. du poste, en remplacement du Lieutenant MALET. Revenons à Nino. Les contrebandiers, en général, concentrés sur leur affaire, ne sont pas propres au renseignement. Nino cependant s'était piqué au jeu. Il avait progressivement réussi à constituer dans la province d'IMPERIA un véritable réseau d'informateurs plus ou moins conscients. Vers la fin de l'été, l'ensemble de leurs indications décelait un important rassemblement de troupes à notre frontière. Nino, orienté sur la raison de ces mouvements, répondit que la région était une zone de repos pour les unités combattantes. Cela me sembla plausible, mais on pouvait avoir une autre idée d'autant plus qu'à la même époque, VICHY demandait à P.5 d'organiser son territoire dans la perspective de l'occupation totale.

DE L'OCCUPATION DE LA ZONE SUD A LA CAPITULATION DE L'ITALIE

11 novembre 1942. Je me trouvais place Saluzzo, au pied de la Moyenne Corniche, quand, après 13 heures, s'y présentèrent les premiers éléments des troupes italiennes qui entraient dans NICE. La colonne prit la direction du bord de mer. Je la devançai pour aller m'asseoir à la terrasse du café de l'hôtel Savoy, sur la Promenade des Anglais, et assister à la revue parmi sa clientèle élégante. Les unités passaient au sans cadence, dans un certain désordre, les hommes harassés, couverts de poussière, les mulâtiers accrochés à la queue de l'animal qui les précédait, sous l'oeil curieux et narquois des consommateurs vautrés dans leurs fauteuils, et l'on eût dit plutôt d'un défilé de prisonniers que de celui d'une armée conquérante. Les soldats italiens portaient encore leurs écussons, flammes ou mostrines, et dès l'abord j'identifiai les régiments. Je constatai avec satisfaction qu'ils figuraient tous sur la liste des corps de troupe qui, d'après Nino, se délassaient sur la Rivière du Ponant. Le lendemain, je me rendis à la poste Thiers où fonctionnait le contrôle téléphonique. Les subordonnés de Pierre DESCAVES ne m'avaient pas attendu pour se mettre à l'écoute des occupants, qui utilisaient à fond et sans fard les lignes des P.T.T. Dans l'espace de quelques jours, nous parvînmes à dresser de leur ordre de bataille, de leur déploiement et de leurs effectifs un état digne de la réputation de la S.E.R. Puis cette source tarit parce que le commandement militaire italien posa ses propres lignes et plaça des surveillants au contrôle. L'occupation de NICE provoqua de l'émotion dans tous les milieux. Quarante-huit heures ne s'étaient pas écoulées que je reçus la visite de deux des amis les plus pondérés de DARNAND, désireux de connaître mon avis sur la situation. Le tableau que j'en fis devait achever de les détacher de l'inspecteur général des S.O.L. Dix

minutes après arriva un autre militant du même clan, un petit commerçant nommé B... « Maintenant, j'ai compris, me dit-il en substance. Je me mets à votre disposition. Demandez-moi ce que vous voudrez. » Mais B... était un homme de violence, il ne convenait pas à mon système. Je le remerciai et l'oubliai. Il retourna à son démon. Milicien, il appartiendra à l'équipe qui assassina MANDEL le 7 juillet 1944 et il sera fusillé à MONTROUGE à la fin de l'année pour intelligences avec l'ennemi.

°°° Le Commandant MANARANCHE réunit tous ses officiers à MARSEILLE, dans les combles de la Bourse. Il les informa du départ pour ALGER du Colonel RIVET, rappela que depuis le 11 novembre leur activité relevait des tribunaux militaires de l'occupant (4), précisa que la dissolution de l'armée les rendait libres de leur sort, mais qu'il serait possible, s'ils le souhaitaient, de les diriger sur l'Afrique du Nord. Enfin, il demanda à chacun de prendre parti sur-le-champ. Nous étions sept. La réponse fut unanime. Le poste, au complet, resterait en place sous les ordres du chef du Service.

(4) MARSEILLE était occupé par les Allemands. Le bureau de la rue de Rome avait déjà disparu. La clandestinité devenait totale. Le patron modifia le dispositif. Il ne gardait à MARSEILLE que BONNARD. GOBIS irait à TOULON, MARTIN à NIMES, CIMA en Corse. Ces trois officiers avaient dans leurs nouvelles affectations des moyens personnels de renseignement, et, de plus, une telle dispersion, qui accroissait la sécurité, assurerait un meilleur contrôle de la façade méditerranéenne dont l'importance se manifestait désormais sans conteste.

Malheureusement, P.5 se trouvait isolé. C'était, paraît-il, le Lieutenant-Colonel PETETIN, adjoint depuis août au Colonel RIVET, qui remplaçait en France ce dernier, avec le Lieutenant-Colonel DELOR à la tête du S.R. Mais MANARANCHE ne savait pas comment les toucher, ni même où adresser le courrier.

De retour à NICE, j'appris par LE BAS que PETETIN séjournait à SAINT GERVAIS-LES-BAINS. Je le signalai à MANARANCHE, et celui-ci me dépêcha auprès de notre chef présumé afin de lui réclamer des instructions. Je dénichai dans une villa charmante un vacancier détendu. Il m'accueillit fort aimablement, mais en guise d'instructions, il déclara que DELOR et lui considéraient le vieil S.R. comme incurablement brûlé et qu'ils avaient décidé d'en reformer un tout neuf avec des officiers de réserve.

De quelle façon se rétablirent le commandement et les liaisons est une histoire que je connais mal. Quoi qu'il en soit, le poste ne s'arrêta pas un seul instant.

Le Commandant CURET, engagé pour des raisons personnelles dans le réseau GILBERT, ne s'opposait pas à mes accointances avec BURG. Grâce aux documents que recevait des Italiens à la Commission d'Armistice la délégation française, mon camarade me fournissait maintenant nombre de renseignements sur les troupes d'occupation. Son caractère droit et son jugement sain lui valaient la sympathie des fonctionnaires français avec qui il traitait et on lui glissait volontiers des notes qui nous intéressaient, numéros, effectifs, emplacements, mouvements d'unités, travaux de fortification, etc.

L'heure avait sonné de se faire agent. C'est alors que débuta cette longue série de reconnaissances qu'en voiture d'abord, puis à bicyclette lorsqu'on nous retira nos permis de circulation, j'ai jusqu'aux derniers jours effectué personnellement sur toutes les routes des

Alpes-Maritimes, exploration systématique et continue qui m'apportait une indispensable lumière. Un dimanche que je patrouillais avec LE BAS sur la route Napoléon, nous ramassâmes dans un fossé deux soldats italiens blessés par suite du dérapage de leur side-car et nous en ramenâmes un à son cantonnement, à SAINT-VALLIER. J'inspectai l'unité à loisir et ne manquai pas de lire sa pancarte. C'était une compagnie de transport divisionnaire dont je ne soupçonnais pas l'existence.

A SAINT-RAPHAËL, MOREAU, chargé du ravitaillement, que ses fonctions mettaient en relations avec les occupants, commençait, seul, en observant et en conversant, à brosser le volet gauche d'un diptyque dont à NICE on exécutait le volet droit.

Les services italiens installés à l'hôtel Continental s'étaient développés. Ils occupaient tout le premier étage de l'hôtel, trente-deux chambres ou suites aménagées en bureaux, et se composaient de deux éléments fort différents, séparés par l'escalier central. L'un était la Délégation pour l'Assistance et le Rapatriement qui, en sus de son rôle consulaire, servait de couverture à l'autre, les services secrets. Ceux-ci comprenaient un très puissant centre de C.S. (contre-espionnage) et la direction de l'O.V.R.A. en France, assumée par le dottore BARRANCO.

Lisa vaquait au nettoyage de l'ensemble des locaux mais, suivant mes consignes, ne s'attaquait qu'aux papiers des services secrets. Excitée par l'importance de l'enjeu, elle ne se contentait plus de puiser dans les corbeilles, elle dérobaient des pièces sur les tables et dans les armoires. Elle s'enhardit même, le jour où le Major PESCARA, chef du C.S., se tua dans un accident d'auto, à enlever de son bureau plusieurs dossiers épais dans leurs chemises souples. Nous découvriions des agents italiens, des menaces sur nos agents et sur des résistants inconnus. Il y avait dans ces services un tel désordre que personne ne s'apercevrait de rien(5). Après l'arrestation à VICHY, le 9 janvier 1943, de GISCARD, dénoncé par un agent licencié, le chef de P. 5 estima que j'étais vulnérable à NICE et décida de m'en éloigner provisoirement. Je proposai de m'abriter à GRENOBLE, ma ville natale, où j'avais beaucoup d'amis et où je pourrais sans difficulté, fût-ce par simple observation, me renseigner sur l'occupation italienne. Il était convenu que je gardais le commandement de mon annexe et que je passerais une semaine à NICE chaque mois.

Je partis donc en auto pour le Dauphiné, vers le 20 février, avec ma femme et mes enfants, et m'installai dans notre vieille propriété de famille, à BRESSON, à 6 kilomètres au sud de GRENOBLE. Un soir, en ville, je rencontrai HUMM. Il avait échappé de justesse aux Allemands le 11 novembre à MACON où il commandait une annexe de P.4, l'ex-S.C.M. C'est à la mi-mai, je crois, que je le vis arriver à BRESSON, portant une valise : il venait d'apprendre l'arrestation de ses camarades de P.4 à LYON (5bis) et me demandait asile. Il resta une quinzaine de jours chez nous, puis il loua une chambre à une brave femme du village et y vécut en paix. Le patron avait du flair. A NICE, la Sécurité Militaire italienne me recherchait. Le Général REMUSAT, alors Commandant, me l'a raconté. Rentré de captivité en octobre 1942, il s'était affilié au réseau ALLIANCE. Ami de LE BAS, il me pria de lui prêter son concours, ce que je déclinai, naturellement. Rien n'était plus dangereux que ces interférences. Arrêté en mars, conduit à la villa « Lynwood » à Cimiez, il lisait à l'envers mon nom en haut d'une feuille posée sur la table de l'officier qui l'interrogeait. Au bout de plusieurs séances, celui-ci lança : « Vous connaissez GALLIZIA, n'est-ce-pas ?

REMUSAT le nia : « Mais si, vous le connaissez. Nous ne lui voulons pas de mal, nous désirons seulement causer avec lui. Donnez-moi son adresse. » Il insista en vain. Mon adresse ! Que ne consultait-il l'annuaire du téléphone? Pas celui des P.T.T., celui de l'agence Havas qui m'y avait inscrit sans mon assentiment. On ne m'aurait plus trouvé là en mars, il est vrai, mais on n'y alla pas. Petite leçon de C.E. Le risque pour moi était-il si grand? Aujourd'hui que je suis au courant des tentatives de tractation de diverses autorités italiennes avec les Alliés en ce printemps 1943, je me demande si les gens de la villa « Lynwood » ne voulaient pas vraiment « causer » avec moi. A chacune de mes tournées sur la Côte, je voyais Nino, Lisa, BURG, MOREAU, mes H.C., mes amis. CAMBOURS assurait la permanence. L'aviateur s'était envolé pour ALGER, le marin avait plongé. Ce dernier, à mon insu, utilisait les services d'un de nos H.C., officier de réserve mobilisé en 1939 au Bureau des Liaisons, M. CARENCO, fondé de pouvoir d'une grande banque de NICE.

Un jour, en avril, je tapai à la porte de son bureau, j'ouvris, entrevis un client. CARENCO me retint. Je tombais bien, s'exclama-t-il. Son visiteur était Marco, le meilleur agent de P...(6). . Marco ne savait pas comment atteindre son employeur. Il me fit des offres alléchantes, il ravitaillait les foyers des garnisons italiennes en France. Je répondis prudemment, lui fixai un rendez-vous à la banque le mois suivant. Cette affaire me paraissait louche. Je ne comprenais surtout pas que Palis ait abandonné un tel agent (7). Je conseillai à CARENCO de se méfier et j'avançai d'une semaine mon voyage de mai. CARENCO fut arrêté peu après la date du rendez-vous, auquel, bien entendu, je n'étais pas allé. Beaucoup plus tard, j'appris que Marco était un agent du C.S.(8) Le Colonel des CC.NN. BANDINI (9) venait souvent à NICE. Il semble qu'il dirigeait à Rome un service chargé de préparer l'annexion de l'ancien comté. Il avait un bureau à l'hôtel Continental., avec une corbeille. Aussi fûmes-nous assez bien instruits des menées des « groupes d'action niçoise » (10) dont il était l'animateur. Il prenait contact avec de nombreuses personnalités locales et relatait ces conversations sur de longues fiches de carton bleu serrées dans une boîte. Lisa en préleva dix-sept. « Il s'en apercevra sûrement. Elle aurait dû tout emporter », me dit MANARANCHE. Il y eut en effet un beau remue-ménage au Continental : enquête, fouilles, sanctions. Mais Lisa en sortit blanche comme neige. Après tout, Mme BASTIAN était restée huit ans à l'ambassade d'Allemagne sans éveiller aucun soupçon.

DE LA CAPITULATION DE L'ITALIE A LA LIBÉRATION

9 septembre 1943. Les Allemands désarment les Italiens et leur succèdent. Le Commandant MANARANCHE me renvoya à NICE. Je laissai les miens à GRENOBLE et je m'installai dans une villa de la rue François-Aune, " la petite turquoise ", où un capitaine de réserve favorablement connu du Service tenait une pension de famille (11). Un de nos H.C., l'architecte belge Robert STREITZ, mit à ma disposition son atelier, perdu sous les combles du palais Marie-Christine (12), dont je fis un bureau que CAMBOURS seul connaissait. Mon camarade de promotion Paul DEMIDOFF, qui à sa sortie de l'École avait quitté l'armée et gérait à NICE un cabinet d'assurances, me munit d'une serviette de démarcheur. Enfin, j'embauchai un gendarme à la retraite pour porter le courrier à MARSEILLE. Ainsi équipé, fraternellement entouré, je me sentais solide. On affecta à l'annexe un radio avec un poste émetteur fonctionnant sous 50 périodes alors que la Côte était alimentée en 25 périodes. Un industriel de MONACO, Jacques TAFFE, ami de LE BAS, se procura, non sans mal et sans risques — car la Gestapo y fourra le nez — un transformateur approprié, mais le poste ne marcha pas mieux et, l'opérateur ne voulant pas le reprendre, je congédiai ce jeune homme et

je rangeai soigneusement l'appareil sur une poutre du faitage de Marie-Christine où je le récupérerai à la Libération. Fin août, les Italiens avaient procédé à des arrestations dans la délégation française auprès de la Commission d'Armistice. Le Lieutenant-Colonel CURET, l'un des plus visés, réussit par bonheur à s'y soustraire. BURG, lui-même menacé, jugea expédient de se retirer de la délégation et me déclara son désir de servir à plein temps dans notre réseau. Il ne serait certes pas de trop. MANARANCHE et moi, nous lui donnâmes de grand cœur notre accord, et je le pris pour premier adjoint, CAMBOURS devenant le second. J'ignorais tout de la Wehrmacht. Notre adaptation à ce nouvel objectif était d'autant plus difficile que, depuis le printemps, ses totems divisionnaires et ses panneaux de fléchage avaient disparu. Cependant, les véhicules hippomobiles des régiments qui occupaient la région portaient un signe caractéristique et le numéro de la compagnie ou batterie, ce qui permettait de reconstruire petit à petit le déploiement de la division. D'autre part, les travaux de fortification entrepris par les Allemands offraient à l'observation directe un champ illimité. C'est à ce moment que jaillit la plus enviable des sources. Ingénieur électricien sorti de l'Institut Electrotechnique de GRENOBLE, ce qui créait un lien entre nous, directeur du Téléphone à MONACO, Pierre BLANCHY, qui bénéficiait de la double nationalité française et monégasque, avait été mobilisé chez GISCARD pendant la campagne 1939-1940. Devant nos peines, il pensa à exploiter la possibilité d'intercepter les communications des états-majors allemands sur le câble international France-Italie qui comporte une coupure au central de MONACO. Justement sa secrétaire, Mlle G... comprenait très bien l'allemand. L'intérêt de ces conversations, qui se situaient le plus souvent à un niveau élevé, était considérable, et notre connaissance des forces qui occupaient la Côte arriva à dépasser celle que nous avions eue des Italiens en 1943. BLANCHY, qui habitait NICE, me remettait lui-même les informations captées et ne craignait pas de s'attarder dans le jardinet de « la petite turquoise » où il paraissait se plaire. P.5 n'a subi, du commencement à la fin de la guerre, aucune perte. Nous fûmes enclins à nous en attribuer le mérite. D'autres peut-être nous en auront fait grief. A la vérité, nous eûmes beaucoup de chance. BONNARD ne me démentira pas. En mars 1943, le Capitaine BOIRON, représentant du S.R. AIR à MARSEILLE, lui avait remis divers renseignements concernant, en particulier, l'ordre de bataille de la Wehrmacht dans les Bouches-du-Rhône et le Var et les coordonnées des pièces d'artillerie de marine allemandes dans les îles du Frioul.

BONNARD, portant dans sa serviette ces documents et des victuailles, fut interpellé sur le quai de la gare Saint-Charles par des policiers allemands qui vérifièrent ses papiers, l'interrogèrent, ouvrirent sa serviette..., et laissèrent là leur contrôle sur l'intervention de l'inspecteur français qui les accompagnait : c'était une méprise, déclara ce dernier qui ne s'était pas mépris, lui, du moins sur la nature de l'embarras de BONNARD. Bis repetita...

En novembre de la même année, pendant qu'il participait à une espèce de battue organisée par le chef de P. 5 dans le massif de l'Estérel, la Gestapo perquisitionna chez lui, à OPPEDE, où il habitait depuis deux mois. Elle cherchait un poste émetteur qu'on lui avait confié comme poste de secours (l'opérateur, arrêté, avait parlé). Mais elle ne sut pas le retrouver et repartit bredouille. Ce fut la Milice qui le découvrit le surlendemain. Dans l'intervalle, Mme BONNARD avait rejoint à CANNES son mari qui, naturellement, ne remit plus les pieds à OPPEDE. MARTIN n'eut pas moins bonne fortune au cours de ce mois. Chargé d'une mission du côté de DRAGUIGNAN, Il en profita pour reconnaître, à la demande de l'aviateur, le terrain de FAYENCE. Deux hasards successifs l'incitèrent, au retour, à brûler l'étape de MARSEILLE qu'il avait prévue afin d'aller chez BOIRON rendre compte de ses observations, et il continua sur NIMES. C'est là qu'il apprit que, durant son voyage, la Gestapo avait arrêté notre très

vaillant collègue et ami du S.R. AIR et établi une souricière à son domicile (13). Quant à moi, j'ai conté mes alertes. Fin 1943, le Capitaine B., prédécesseur de GISCARD à la tête du Bureau des Liaisons, que ses opinions d'extrême droite avaient conduit à la Milice, m'avisait que celle-ci s'intéressait à mes occupations. Je ne pensais pas qu'elle put y déceler de quoi m'incriminer. Je pris néanmoins quelques précautions mais, grâce à B... probablement, les hommes de DARNAND ne m'inquiétèrent pas. * * Il existait tout de même à l'hôtel Continental quelqu'un qui avait fini par percer le manège de Lisa, sans doute à force de la regarder. L'amour n'est pas toujours aveugle. C'était un sous-officier des carabiniers affecté au C.S. et détaché à l'O.V.R.A., Remo, et il garda le silence. Après la capitulation italienne, il entra au service de l'Abwehr, avec l'accord de ses chefs. Un beau jour de février 1944, sortant de l'hôtel avec Lisa, il l'emmena chez lui, la fouilla et découvrit la poche bourrée de papiers. Il lui demanda pour qui elle travaillait. Intuitive et audacieuse, elle répondit froidement que c'était « pour un officier du deuxième bureau ». Remo — j'abrège — exprima son désir d'en faire autant. Elle avait confiance en lui, j'eus confiance en elle et j'acceptai de rencontrer le carabinier, en dépit des protestations de CAMBOURS. Quel était le mobile de Remo ? Lisa y voyait clair. Joueur invétéré, il avait de gros besoins d'argent. Et, la défaite approchant, il jugeait le moment venu de changer de camp. Il n'était pas alors le seul de son espèce. MANARANCHE supposait que, fût-il sincère, Remo m'épierait, chercherait à pénétrer mon organisation afin de se couvrir en cas d'accident. C'est du moins ce qu'il m'expliqua pour justifier sa décision de contacter et de manipuler lui-même ma nouvelle recrue. Lisa invita mon patron à dîner avec Remo dans le coquet petit appartement où logeait celui-ci, rue de Russie.

MANARANCHE arriva la veille, descendit à l'hôtel de Berne qui appartenait à un de nos H.C. Je lui présentai Lisa, et nous ne parlâmes plus de l'affaire. Il paraissait tout à fait décontracté. A l'instant de partir, il me dit simplement : « Est-ce que vous êtes sûr que je peux y aller ? Que feriez-vous maintenant, vous ? » Je répondis qu'il y avait un certain risque, mais que je le croyais mineur et que je le courrais. Je l'attendis à son hôtel. Le couvre-feu était à 23 heures. Il ne rentrait pas. L'inquiétude me saisit. A 23 h 30 enfin, il s'encadra dans la porte. L'entretien s'était prolongé, et Remo lui avait donné un sauf-conduit (14). Le lendemain, il me raconta la soirée, m'instruisit de l'accord conclu. Nous réglâmes les détails de la liaison avec Remo : elle exigeait mon intervention, on verra pourquoi. MANARANCHE revint à NICE le mois suivant pour vérifier le bon fonctionnement de ce que nous avions conçu et, persuadé de la bonne foi de notre agent, il me le rendit. L'Abwehr confiait à Remo des enquêtes préparatoires à l'arrestation de résistants gravement compromis. Il m'en informait immédiatement par une note que Lisa déposait dans un hôtel (15) où je passais tous les trois ou quatre jours. Comme il devait fournir son rapport dans le délai d'une semaine, je disposais au minimum de trois jours pour prévenir les intéressés. Souvent nous les connaissions, CAMBOURS, moi ou l'un de mes fidèles amis. Sinon, Je téléphonais ou j'envoyais une lettre anonyme. Je dînais chez Remo une fois par mois. Lisa faisait la cuisine. La chair était excellente, l'atmosphère, intime. Après le repas, en prenant les liqueurs, Remo m'éclairait sur l'activité des services secrets allemands et me racontait les intrigues qui les divisaient. Il ne lâchait pas toutes ses proies, assurément. C'eut été trop dangereux pour lui. Et nous, nous ne réussissions pas toujours. Ainsi ne pûmes-nous pas alerter à temps M. BORGHINI, secrétaire du Conseil National de MONACO, et M. HARANG, commissaire de police à BEAUSOLEIL, tous deux du même réseau, dont l'arrestation avait été décidée avant que Remo eût terminé son enquête. Lisa me rapporta que celui-ci avait eu très peur parce qu'il s'imaginait que BORGHINI se rattachait à nous, ce qui, entre parenthèses, prouvait qu'il ne me surveillait pas. (16) En revanche, nous pûmes, la semaine suivante, sauver l'abbé GIRAUD, aumônier du Lycée de jeunes filles de NICE, au domicile de

qui, depuis novembre 1943, se réunissait un groupe de membres du Comité départemental de la Libération. C'est LE BAS qui alla le prévenir à la chapelle du boulevard Carabacel où il disait sa messe quotidienne. L'abbé fit un saut chez lui et partit avec LE BAS qui lui offrait l'hospitalité. Vingt minutes après, la Gestapo frappait à sa porte. Elle gagnait de vitesse l'Abwehr, elle n'en arrivait pas moins trop tard. Dès ma première rencontre avec Remo, Lisa avait quitté le Continental. Italienne subtile, elle ne se sentait pas en sécurité chez les Tudesques. Chose extraordinaire, elle me demanda mon avis. Je l'approuvai entièrement. Formé à l'école de la montagne, je percevais, moi aussi, qu'il fallait faire demi-tour (17). Un rapport de GUIRAUD expose comment en 1943, " bien des portes se fermèrent à partir de l'hiver " (18)

Que ce soit par crainte ou sous l'empire de la propagande officielle, une partie de nos H.C. dévoués de 1940 nous évitaient ou se dérobaient. Le gros de la délégation française auprès de la Commission d'Armistice était maintenant aux ARCS. BURG y alla, revit ses anciens camarades. Non seulement ils ne lui donnèrent aucun renseignement, ils le traitèrent encore en indésirable. Il fut plus heureux à NICE même où le chef d'escadrons C. de G. lui montra une note destinée à la division allemande qui occupait le secteur (à lui, envoyée par erreur), ce qui permit d'identifier cette grande unité tout récemment arrivée. Il conservait, quoique réduits, ses correspondants dans les administrations et les services publics, notamment celui des Ponts et Chaussées dont les ingénieurs, par leurs fonctions, étaient les mieux informés des destructions et des réparations sur les voies de communication. Circulant partout, en relations étroites avec les entreprises de travaux publics, ils nous donnèrent aussi sur les travaux de fortification des renseignements précis. Un noyau indéfectible d'H.C. — qui se connaissaient presque tous, mais chacun ignorant la présence des autres dans le réseau — participa activement à cette phase décisive de notre longue lutte. Ils repéraient les blockhaus, voire les photographiaient, ils lisaient les numéros des véhicules militaires, ils observaient l'armement des unités, estimaient leurs effectifs, jugeaient de leur qualité et quelquefois, ils avaient la chance de les identifier, rare !

L'atelier de montage et de réparations de LE BAS était réquisitionné par les Allemands. Mon ami déployait son ingéniosité à soutirer des secrets à l'officier qui le contrôlait, une certaine sympathie s'étant créée entre eux. Ainsi apprit-il l'imminence d'une expédition punitive sur le village d'ALLOS où un soldat allemand venait d'être tué. LE BAS put faire avertir le maquis local qui tendit une embuscade. La voiture de tête de la colonne allemande fut stoppée dans un col par un coup de bazooka, ses occupants dont le chef de l'expédition, tués, ce qui décida le reste à faire demi-tour. Un autre exploit de LE BAS fut l'ensemble de ses explorations du bord de mer à NICE qui était zone interdite. Il y allait avec des véhicules allemands confiés à son atelier, sous prétexte de les essayer. Le relevé des défenses (blockhaus, tapis de rails, pièges divers) qu'il établit ensuite avec une minutie extraordinaire valait mieux qu'une photographie.

Robert STREITZ avait retrouvé, employé par l'organisation TODT, un ingénieur d'origine russe, nommé TOUMAYEF, avec qui il avait effectué avant la guerre de mémorables raids à ski. TOUMAYEF, qui redoutait de futures représailles, accepta de nous aider. Il fournit à STREITZ les plans d'une base de sous-marins en cours de construction dans la baie de Passable (19) et ceux de la fortification de la colline du Château à NICE (20). De plus, il lui signala que les bunkers d'artillerie du secteur étaient inutilisables, faute de ventilateurs. STREITZ, dont la première femme était autrichienne, obtenait par elle d'un major autrichien antinazi affecté à la Kommandantur des renseignements sporadiques sur la garnison et les mouvements de troupes.

BLANCHY et TAFFE qui, l'un et l'autre, avaient des possibilités, ne laissèrent pas échapper grand chose de l'occupation dans la Principauté. BLANCHY faisait chaque jour en car le trajet NICE-MONACO et retour par la Basse-Corniche, zone interdite. Le capitaine qui contrôlait son central téléphonique bavardait, et ses indiscretions paraissaient volontaires. « Quel dommage, regrettait BLANCHY, que vous n'ayez pas un million à lui donner » Un million en 1944, 100 millions de francs anciens Certes, nous ne les avons pas. Nous étions, je profite de l'occasion pour le dire, relativement pauvres. MOREAU, à SAINT-RAPHAËL, toujours scrutant, enregistrant, causant et sachant plaire, effectuait le même travail que nous dix à NICE et MONACO. Le Colonel RIVET fut nommé général de brigade le 13 avril 1944 et admis à faire valoir ses droits à la retraite. Le poste en reçut la nouvelle avec un message de notre grand patron, sans doute cet ordre du jour du 24 novembre 1943 que l'accrochage de RAMATUELLE avait retardé (21).

Des échos indistincts d'un conflit entre les services spéciaux de LONDRES et ceux d'ALGER parvinrent jusqu'à nous. Quels que fussent le respect et l'affection que nous éprouvions pour le chef inégalable qu'était le Colonel RIVET, nous nous absorbions trop dans notre tâche pour nous soucier de cette querelle. Nous ne la comprîmes qu'à la Libération, lorsqu'on nous affirma que nous étions des giraudistes. Nous avons été des giraudistes, en effet, à la manière dont M. JOURDAIN disait de la prose, sans en rien savoir. Au début du mois de juin, j'opérai mon ultime recrutement. Vito était un subordonné de Remo. Comme celui-ci, il se rendait souvent à MILAN où se trouvait le centre de C.S. dont, détachés à l'Abwehr, ils continuaient de dépendre. Je lui fis demander par Remo de nous renseigner sur les troupes de l'État fasciste républicain. Il nous en remit l'ordre de bataille complet Jusqu'à l'échelon régiment. Ces unités étaient déficientes en effectifs les jeunes gens fuyant la conscription — en armement, en équipements et en matériel. Les Allemands, qui n'attendaient plus de l'Italie que de la main-d'oeuvre, se désintéressaient de cette nouvelle armée dans laquelle ils n'avaient pas confiance et ne lui fournissaient pas grand-chose. Pendant le mois de juillet et jusqu'au 15 août, nous avons pu recueillir des renseignements importants pour l'armée qui se préparait à débarquer sur les côtes de Provence. Les plus nombreux provenaient de l'interception des communications téléphoniques échangées par l'état-major de la XIXe armée allemande situé à AVIGNON avec celui d'une division dont le P.C. était à OSPEDALETTI (22).

De l'ensemble des écoutes, nous dégagâmes les points essentiels de l'ordre de défense de la division d'infanterie qui occupait le terrain entre CANNES et MENTON (23), c'est-à-dire la durée de la résistance sur les plages (une heure), la position de repli (la Durance, où serait établie une liaison avec les troupes d'Italie), l'itinéraire principal de repli (la route Napoléon). Mes excursions à bicyclette révélaient que la région de NICE se vidait. BURG entreprit une vaste reconnaissance le long de la bande littorale et sur les arrières jusqu'à BARREME et PUGET-THENIERS. Il retrouva à SAINT-RAPHAËL une partie des unités qui avaient quitté NICE. Partout ailleurs, il ne restait presque rien. Le 15 août, jour du débarquement, la Feldkommandantur de NICE prit de telles mesures d'interdiction de la circulation que nous ne pouvions plus nous éloigner de la ville. Alors nous attendîmes.

C'est STREITZ qui eut le dernier mot. Sous la pression de notre H.C., TOUMAYEF grippa avec du sable les marteaux piqueurs affectés au creusement de fourneaux de mine dans les quais et les jetées du port de NICE, ce qui limita les dégâts des destructions que le commandement militaire y fit opérer. Le Général de MONSABERT installa son P.C. à la Préfecture des Bouches-du-Rhône le 23 août. Puis, ce fut à NICE, le 28 août, le soulèvement, le départ des Allemands

dans la nuit. Et le matin merveilleux du 29, la Libération, enfin. La mission du poste S.R. de MARSEILLE était, cette fois, terminée.

(1)-Opera Volontaria Repressione Antifascismo. Police politique secrète. **(2)**-Controspionaggio : le C.E. italien. **(3)**-Le Général CARTIER s'était distingué par une protestation contre le guet-apens dans lequel le SOL. local avait attiré M. François de MENTHON en utilisant du papier à en-tête de la Mairie (J. DELPERRIE de BAYAC : « Histoire de la Milice », Ed. Fayard, p141).S.O.L. = Service d'Ordre Légionnaire. **(4)**-Marseille était occupé par les Allemands. **(5)**-Parmi les papiers figuraient les doubles des rapports de B. à Rome (Cf. Paillole — op. cit, p. 282). (5 bis) Il s'agit de l'arrestation d'HENRI, KAYSEN, MULLER, SCHMIDT, etc. au cours d'un de leurs rendez-vous, place Bellecour. **(6)**-Ici, le pseudonyme de PALIS dont je ne me souviens pas. **(7)**-Selon REMY, récupérer des agents d'un autre réseau est une « façon de faire qui engendre des catastrophes ». (Mémoires d'un agent de la France Libre.) **(8)**-Après la Libération, il fut arrêté, condamné à mort et fusillé. **(9)**-Les CC NN (camicie nere soit chemises noires) étaient les formations militarisées du parti fasciste. **(10)**-« Gruppidi azionenizzarda » ou G.A.N. **(11)**-Démolie en 1979 ; elle se trouvait côté Est. **(13)**-Le Capitaine BOIRON est mort en déportation. **(14)**-Le Commandant MANARANCHE a révélé après la guerre qu'il avait considéré comme probable l'hypothèse d'un guet-apens. Pourquoi donc alla-t-il ? A mon avis, il ne voulait pas refuser d'opérer ce recrutement de peur que je ne le taxe de pusillanimité. Mais il ne voulait pas non plus prendre la responsabilité de m'envoyer dans un piège. Il se résolut à assumer le premier contact. C'était agir à la fois en chef et en ami. Et puis, MANARANCHE aimait le jeu. Les raisons qu'il me donna n'en étaient pas moins valables. Mais manipuler Remo de MARSEILLE n'était pas possible. **(15)**-L'hôtel de Lorraine, avenue Durante, tenu par un couple courageux et dévoué. **(16)**-M. BORGHINI, sa secrétaire et le Commissaire HARANG furent fusillés à l'Ariane le 15 août 1944. **(17)**-J'estime à une trentaine le nombre de personnes que nous avons ainsi arrachées aux camps ou à la mort. **(18)**-Note à venir. **(19)**-Dans la rade de VILLEFRANCHE. **(20)**-Ces derniers comprenant le tracé d'une galerie souterraine située entre la rue des Ponchettes et le Monument aux Morts. **(21)**-Voir Miche! GARDER, op. cit., p. 454. **(22)**-Cinq kilomètres à l'ouest de SAN REMO. **(23)**-C'était, au moment du débarquement, la 148e , mais nous avons identifiée là précédemment la 157° qui fut ensuite employée à GLIÈRES et dans le Vercors.

[Memorial - biographies La-Lec](#)

Category: Archives du site,Biographies,Biographies memorial,Europe de l'Ouest,Renseignement,Services allemands
4 octobre 2023

LAFFITTE

Rose, Marie

Née le 13 octobre 1911 à Tarnos (Landes) de Jean Laffitte et de Marthe Desclaux Divorcée de Albert Petit Décède le 1er avril 1945 à Neurolho (Allemagne)

Réseau: S.S.M.F./T.R., groupe Morhange Agent P2

Rose Laffitte, barmaid, dans le groupe Morhange depuis le 1er juin 1943, est arrêtée par la Gestapo le 26 janvier 1944 pour avoir hébergé des résistants. Interrogée à plusieurs reprises, elle est libérée le 1er mai 1944, mais elle est filée et de nouveau arrêtée le 16 mai. Elle est alors transférée au Fort de Romainville, puis déportée le 17 juin 1944 à Ravensbruck. Elle meurt d'épuisement et de sévices, après avoir reçu une piqûre antityphique, dans un wagon entre Ravensbruck et Nene Brandebourg, d'après le témoignage d'une compagne, Madeleine Bompert, qui a eu la cadavre de Rose Laffitte quatre jours à côté d'elle.

Déclarée "Morte pour la France", Rose Laffitte recevra la Médaille de la Résistance.

Références: Archives du Bureau "Résistance"; liste Fontès du 27 novembre 1997; Bulletin de l'A.A.S.S.D.N. n°1, p.29

LAFFORGUE

Pierre, Jean

Pseudonyme: PHILIPPE

Né le 8 mai 1915 à Bergerac (Côte d'Or) de Jules Lafforgue et de Alice Forgeot Célibataire Profession: officier d'active (saint-cyrien) Décédé le 12 août 1944 (corps retrouvé en forêt de Signes , Marseille)

Réseau: S.S.M.F./T.R. Agent P2

Jeune saint-cyrien, fils d'un général de brigade, le lieutenant de Tirailleurs Marocains Pierre Lafforgue a été blessé en 1939 et a alors fait l'objet de deux citations.

Puis, sur le front de Tunisie, il fut fait prisonnier fin 1942, bénéficia d'une mesure générale qui le fit rapatrier en France, début 1943, et fut alors démobilisé.

Une note sans signature de son dossier du Bureau Résistance raconte la suite de son histoire.

Par l'intermédiaire de son ancien instructeur à Saint-Cyr, il entre dans "l'un des réseaux clandestins que les Services Spéciaux de l'État-major d'Alger entretiennent en France. Il camoufle son activité d'officier de renseignement sous les fonctions très anodines d'officier des Eaux et Forêts. C'est à Nice qu'il débute. Les fréquents déplacements qu'exige son service forestier lui permettent de poursuivre son activité de S.R. En décembre 1943, il prend en titre le poste de Nice (poste "Bleuet", d'après un document sur le charniers de Signes; Henri Navarre, lui, dit qu'il est responsable du poste du S.S.M. précurseur de Clermont-Ferrand,"Clothilde ")

D'après la note du Bureau Résistance,"peu après le 4 janvier 1944, la police allemande, qui surveille le milieu des Eaux et Forêts depuis quelque temps, se présente à son bureau p...